

N°30

LE MAGAZINE
DE LA VILLE
DE SOLLIÈS-PONT

HABITAT
CENTRALITÉ
ENVIRONNEMENT

SANTÉ
SÉCURITÉ
DOSSIER MOBILITÉ

UNE JEUNESSE
DYNAMIQUE

UNE VILLE
EN FÊTE

JUIN 2025



VIVRE À SOLLIÈS

Ville de culture
et de festivals



LES FESTIVITÉS DE L'ÉTÉ EN PAGE 33



AGIR AUJOURD'HUI POUR MIEUX VIVRE DEMAIN !

Chères amies, chers amis sollièspontois,

Malgré les tensions internationales et les difficultés que connaît notre pays où l'instabilité politique et la dégradation financière entraînent des sentiments d'incertitude et d'inquiétude, la commune continue d'avancer et de se développer pour répondre aux exigences du monde d'aujourd'hui, avec pour seule règle l'amélioration de la vie quotidienne de ses habitants. L'excellente gestion financière de la ville, qui dispose pour 2025 d'un budget de 31,9 millions d'euros dont 19,8 millions pour la section de fonctionnement et 12,1 millions pour la section d'investissement, va nous permettre de poursuivre l'importante politique d'équipement qui intéresse tous les secteurs d'activités de la commune.

Ainsi, cette année verra l'aboutissement des projets inscrits dans le budget 2025, et plus largement, l'accomplissement de toutes les actions qui figuraient dans notre programme présenté aux élections municipales de 2020.

La politique de l'habitat continue de se déployer avec la livraison prochaine de 320 logements qui seront attribués à la fin de l'année, provenant des opérations immobilières Alba et Solis Flora, Cœur Village, Villa Rose et des deux collectifs de l'îlot D de l'éco quartier. Outre la possibilité d'offrir des logements de qualité aux administrés et plus particulièrement aux jeunes actifs, ces opérations vont également se traduire par l'ouverture de 3 classes à la prochaine rentrée scolaire de septembre.

La préservation et l'amélioration de nos services publics restent des objectifs prioritaires qui répondent aux besoins et bien souvent aux inquiétudes de la population.

Le rétablissement d'une offre de soins satisfaisante a été possible avec la création de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle, où œuvrent 10 médecins, généralistes et spécialistes, ainsi que de nombreux personnels paramédicaux. A la fin de l'année, les ouvertures du nouveau centre de radiologie et du nouveau centre dentaire, amélioreront encore l'offre de soins dont disposeront bientôt les administrés.

La sécurité, la prévention de la délinquance et la lutte contre les incivilités exigent des moyens en personnels et matériels importants, ainsi qu'une étroite collaboration avec la gendarmerie nationale.

Le renouvellement complet de notre réseau de vidéoprotection devenu plus dense et plus performant va contribuer au maintien de l'ordre public.

Les services à la population ont été renforcés avec la

diversification des missions du CCAS pour la solidarité, et la rénovation des locaux de France Services pour l'information et l'aide aux administrés.

L'accès à la Culture pour tous a franchi une étape décisive avec l'inauguration de la médiathèque René Char qui obtient un remarquable succès avec plus de 1400 abonnés, trois mois seulement après son ouverture.

La mobilité et les transports qui soutiennent le développement économique mais aussi la vie professionnelle et la qualité de vie des administrés, représentent une priorité. La commune et l'intercommunalité participent activement à l'élaboration de la Ligne Nouvelle PACA qui impactera directement notre territoire avec l'ouverture cette année de la ligne expérimentale de covoiturage Toulon-Cuers, et la mise en service en 2030 de la navette ferroviaire toulonnaise.

Pour la commune, ces lourds investissements vont se traduire dès 2026 par les travaux de sécurisation de notre gare et la création d'une 2^{ème} aire de covoiturage.

L'embellissement et l'attractivité de la commune déterminent la qualité de vie des habitants et des jeunes actifs qui ont choisi de vivre dans notre commune.

Pour cela, une attention particulière est apportée à la qualité de l'aménagement urbain, notamment dans la réhabilitation des voiries desservant les nouveaux équipements, mais aussi dans l'entretien et la création de nouveaux espaces verts. Enfin, le chantier de la nouvelle centralité qui sera terminé à la fin de l'année va restructurer et embellir le centre ancien qui deviendra un lieu de sérénité propice aux rencontres et aux échanges.

Cette volonté d'améliorer notre cadre de vie a été reconnue par l'excellent classement de la commune dans la 6^{ème} édition du palmarès 2025 des "Villes et Villages de France où il fait bon vivre" où Solliès-Pont se classe à la 528^{ème} place sur les 34 795 communes de France et à la 3^{ème} place des villes du Var dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants.

Alors que va débiter la saison estivale dont vous trouverez dans ce bulletin les nombreux événements culturels et festifs qui contribuent eux aussi à l'attractivité de notre commune, je souhaite à chacune et à chacun d'entre vous de belles vacances bien méritées.

Docteur André GARRON, maire de Solliès-Pont

| | | |
|----|-------|---|
| 02 | | Editorial |
| 03 | | Les finances |
| 04 | | Une ville solidaire et fraternelle |
| 09 | | Une ville qui s'équipe |
| 15 | | Une ville qui privilégie son habitat |
| 21 | | Une ville qui protège son environnement |
| 30 | | Une ville soucieuse de votre santé |
| 33 | | Les festivités de l'été |
| 37 | | Agenda |
| 38 | | Une ville soucieuse de votre sécurité |

| | | |
|----|-------|--|
| 42 | | Une ville et son développement économique |
| 47 | | Une ville fière de sa jeunesse |
| 52 | | Une ville qui privilégie sa culture |
| 59 | | Retour en images |
| 61 | | Solliès et le lien Armées-Nation |
| 62 | | Hommages |
| 63 | | A l'honneur |
| 64 | | Vie quotidienne |
| 66 | | Tribune pour l'expression des groupes de l'opposition municipale |
| 67 | | Carnet sollièspontois |



DANIÈLE RAVINAL,
ADJOINTE AUX FINANCES,
AU BUDGET ET À LA COMMANDE PUBLIQUE

LE BUDGET PRIMITIF 2025

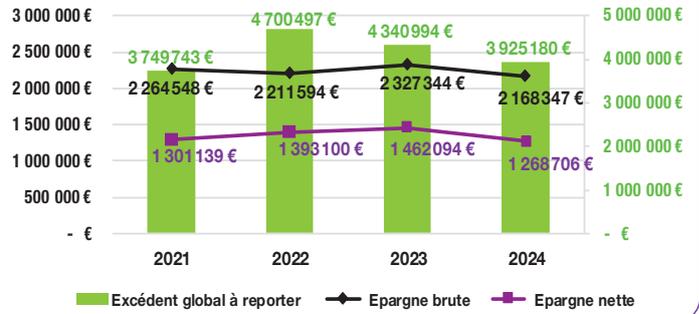
Le Budget Primitif 2025 de la commune a été voté le 13 mars. Elaboré dans le prolongement du Rapport d'Orientation Budgétaire présenté le 6 février, **ce budget s'élève à 31,9 millions d'euros** :

- **19,8 millions d'euros pour la section de fonctionnement** ;
- **12,1 millions d'euros pour la section d'investissement.**

Malgré un contexte économique tendu et des marges de manoeuvre sur les recettes toujours très faibles, **l'exercice 2024 présente d'excellents résultats et dégage un excédent de 3,9 millions d'euros** permettant à la commune de continuer sereinement ses projets d'investissement en 2025 (centralité, rénovation de la chapelle Saint Roch, voiries, élaboration des projets de rénovation et d'extension du centre de loisirs et du multiaccueil, etc.).

L'analyse financière exposée par la Direction Générale des Finances Publiques le 22 mai lors du vote du Compte Financier Unique 2024 confirme ces excellents résultats ainsi que la très bonne gestion financière de la ville.

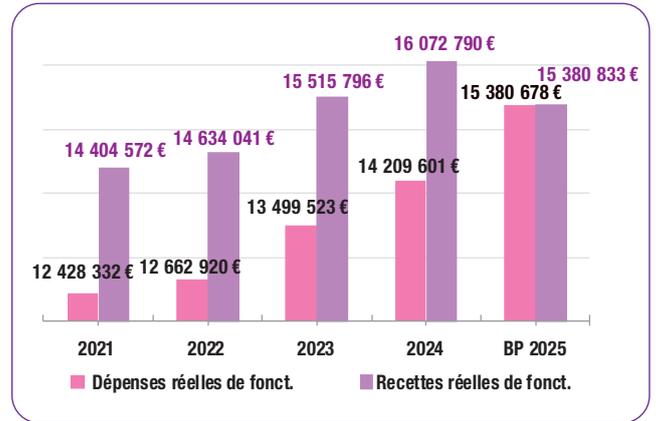
Des résultats très satisfaisants en 2024, dans la continuité des exercices précédents.



Budget de fonctionnement

| Dépenses | Réal. 2024 | BP 2025 |
|---|---------------------|---------------------|
| Charges à caractère général | 2 806 336 € | 3 274 444 € |
| Charges de personnel | 9 912 614 € | 10 458 384 € |
| Fds de péréq. Ress. Intercom. & com. | 139 148 € | 150 000 € |
| Autres charges de gestion courante | 1 025 512 € | 1 197 550 € |
| Intérêts emprunts | 302 490 € | 290 300 € |
| Charges spécifiques | 23 501 € | 10 000 € |
| Total dépenses réelles de fonct. | 14 209 601 € | 15 380 678 € |

| Recettes | Réal. 2024 | BP 2025 |
|---|---------------------|---------------------|
| Remb. assurance personnel | 300 722 € | 150 000 € |
| Produits des services | 1 492 146 € | 1 355 930 € |
| Impôts, taxes et fiscalité locale | 10 848 590 € | 10 691 000 € |
| Dotations et participations | 3 233 097 € | 3 102 393 € |
| Autres produits de gestion courante | 198 236 € | 81 510 € |
| Total recettes réelles de fonct. | 16 072 790 € | 15 380 833 € |



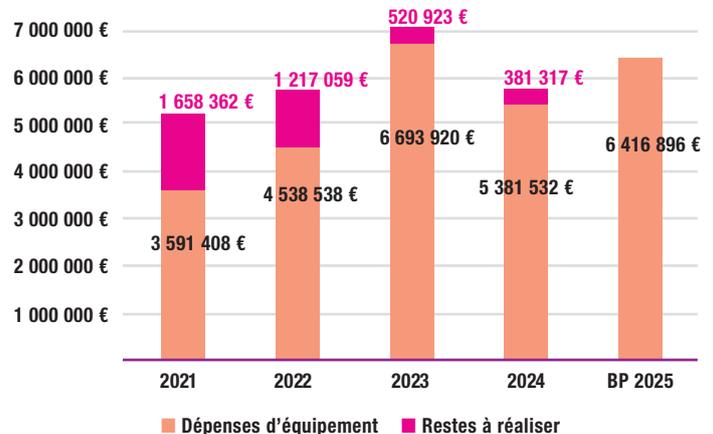
Des taux d'impositions maintenus depuis 2002 :

- ✓ Taxe d'habitation : 19,03% (résidences secondaires) ;
- ✓ Taxe foncière sur le bâti : 45,50% ;
- ✓ Taxe foncière sur le non bâti : 50%.

Un endettement parfaitement stable



Des dépenses d'équipement toujours très importantes



761 € par habitant au 1er janvier 2025 ↔ 820 € par habitant pour les communes de même strate

501 € par habitant au BP 2025 ↔ 364 € par habitant pour les communes de même strate



ROSELINE FOUCOU, ADOINTE AUX AFFAIRES SOCIALES, ASSOCIATIONS, LOGEMENT, COMITÉ DE JUMELAGE, TROISIÈME ÂGE ET HANDICAP

La période troublée que nous vivons, le sentiment d'inquiétude et pour beaucoup la situation de précarité nécessitent de soutenir les administrés les plus fragiles et les plus démunis, par des mesures faisant appel à la solidarité pour lutter contre l'exclusion et la solitude.

C'est ce à quoi s'emploient les agents du Centre Communal d'Action Sociale, relayés par les bénévoles, les associations caritatives et France Services.

//////////////////// Le CCAS à l'écoute des séniors ! //////////////////////

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) continue d'enrichir la vie de nos seniors âgés à partir de 70 ans, en leur proposant une série d'animations conviviales et variées, thés dansants, sorties, repas et autres évènements festifs qui sont autant de moments d'échanges et de partage.



Prochains thés dansants

(ouverts à tous)

- Jeudi 19 juin
- Jeudi 11 septembre
- Jeudi 20 novembre

Salle des Fêtes, de 14h à 17h30

Aide à la mobilité

(70 ans et +)

Tous les mercredis à la journée et les jeudis matins (*sur réservation*)

Semaine bleue 2025

(70 ans et +)

Du 6 au 12 octobre

Informations et inscriptions

auprès du **CCAS : 04 94 13 88 90**

Les réjouissances de Noël



Comme de coutume, le CCAS offre au choix du public, un repas dansant ou un colis gourmand permettant à chacun de ressentir la magie de Noël, que ce soit en groupe ou au sein de chaque foyer.

En 2024, **961 personnes ont bénéficié de cette initiative** chaleureuse.

Le 11 décembre à midi, 251 seniors se sont réunis dans la salle des fêtes autour d'un succulent repas préparé par les équipes de la restauration municipale, rythmé par la musique de Tony Cosentino.

En parallèle, 510 colis gourmands, très appréciés des bénéficiaires, ont été distribués par le CCAS, qui n'a pas oublié les résidents de la maison de retraite Félix Pey.

La Fête des Grands-Mères : une mélodie printanière pour nos aïeules

Depuis 1987, cette fête rappelle l'importance de nos aînées dans la société et au sein de la cellule familiale. C'est la raison pour laquelle le CCAS célèbre chaque année cet évènement, en offrant un repas avec animation musicale.

Ainsi, le 5 mars 2025, 311 seniors dont **219 grands-mères**, ont été accueillis pour un après-midi de partage et de convivialité.

Roseline Foucou, adjointe référente, et les agents du CCAS, ont remis à nos chères grand-mères des primevères, symboles d'affection.



Des animations variées pour enrichir et égayer le quotidien

Outre les festivités déjà évoquées, le CCAS organise chaque mois des **thés dansants** d'une grande qualité, qui attirent un public de plus en plus nombreux. **Ouverts à tous**, quels que soient l'âge ou le lieu de résidence, ces moments riches en émotions et en partage, sont aussi l'occasion de renforcer les liens entre les générations (prix d'entrée de huit euros incluant pâtisserie et boissons).



L'excursion de printemps, qui représente le temps fort de l'année, permet de découvrir de nouveaux horizons géographiques et culturels. Ainsi, en 2024, la visite de Port Grimaud et de Saint-Tropez a intéressé 110 participants.

Cette année, afin de satisfaire une demande toujours croissante, cette sortie s'est déroulée sur deux journées, les 14 et 21 mai où nos seniors ont découvert les charmes de Fréjus, ville d'art et d'histoire, et les paysages enchanteurs du massif de l'Estérel.



Enfin, la très appréciée **Semaine Bleue** qui se déroule chaque année début octobre, propose un programme riche et diversifié (culture, sport, loisirs, activités intergénérationnelles...).

Forte de ses **600 participants**, chaque nouvelle édition offre des activités originales sans cesse renouvelées, reflétant le dynamisme et la volonté d'innovation du CCAS pour contenter au mieux les attentes de son public.



Solliès Solidarité ou lutter contre la solitude

Depuis septembre 2024, le CCAS a relancé son dispositif Solliès Solidarité qui vise à **lutter contre l'isolement et à renforcer le lien social auprès des personnes âgées de 60 ans et plus**, isolées et/ou socialement défavorisées.

En moins d'un an, grâce à des partenariats avec des associations locales et des professionnels bénévoles, Solliès Solidarité a développé 63 séances d'activités au profit de 120 bénéficiaires, accueillis au sein des locaux de l'Espace associatif ou en extérieur. Il est important de souligner que chaque séance ne constitue pas une activité isolée mais s'inscrit dans le cadre structuré d'un parcours progressif dans le temps, favorisant apprentissage et épanouissement.

Le succès a été au rendez-vous, toutes les activités ayant affiché complet.

Les partenariats développés avec l'ASEPT (Association de Santé, d'Éducation et de Prévention sur les Territoires) et le CDOS (Comité Départemental Olympique et Sportif) ont permis de proposer un large éventail d'actions.

UNE VILLE SOLIDAIRE ET FRATERNELLE



Public 60 ans et +

• **A l'Espace associatif :**
**Sophrologie et
amélioration du sommeil :**
du 9 mai au 27 juin 2025
de 10h30 à 11h30

Danse adaptée :
Premier trimestre 2026

Entretenir sa mémoire :
Premier trimestre 2026

Réflexologie et automassage :
novembre / décembre (dates à définir)

Animation musicale et chant :
Pour tout public
du 5 septembre au 12 décembre 2025
de 15h30 à 17h

• **En extérieur :**
Sorties nature santé bien-être :
avril / mai 2026

Marche nordique :
septembre / octobre 2026

Informations et inscriptions
CCAS : 04 94 13 88 90
ccas@solliespont.fr

Le dispositif "Cap Sport Santé Séniors" avec le CDOS



© Ville de Solliès-Pont

Du 6 septembre 2024 au 16 mai 2025, 30 bénéficiaires ont pu profiter de deux sessions de sport adapté, chacune comptant 16 séances, animées par M. Philippe Gunst, éducateur sportif diplômé.

Les ateliers prévention santé de l'ASEPT



Atelier sophrologie



Yoga du rire

Du 6 septembre 2024 au 13 juin 2025, 31 séances ont permis à 90 personnes de découvrir des activités telles que la sophrologie, le yoga du rire, l'expression théâtrale, le yoga douceur et la marche active.

Une offre diversifiée et en constante évolution

Face à cette réussite, la convention avec l'ASEPT a été prolongée jusqu'en mars 2026, avec l'ajout de trois nouveaux ateliers qui débiteront à compter de septembre 2025 :

- Entretenir sa mémoire (10 séances / 15 places)
- Danse adaptée (10 séances / 15 places)
- Pratique de réflexologie et automassage (4 séances / 15 places)

Nouvelles activités : place à la nature et au bien-être

Afin d'assurer la pérennité de Solliès-Solidarité et d'enrichir son panel d'actions, le CCAS a lancé un appel à bénévolat auprès des professionnels et des associations en ce début d'année 2025, ciblant plus particulièrement les domaines de la culture, des arts, des loisirs, du sport et du bien-être.

Cet appel relayé sur les réseaux sociaux de la ville a été entendu, révélant la solidarité qui anime notre territoire.

Ainsi, une sophrologue certifiée a proposé ses services pour un groupe de 12 personnes en organisant en mai et juin, une session de 8 ateliers de sophrologie axés sur l'amélioration du sommeil.



A la rentrée, c'est l'association Nature Sport Environnement qui rejoindra Solliès Solidarité dans le cadre de deux actions :

- Sorties nature santé bien-être (6 séances / groupe de 20 personnes) : Balades pédestres thématiques.
- Parcours sport santé séniors (9 séances / groupe de 20 personnes) : conférence interactive bien-être et santé, Initiation à la marche nordique.

Porté par l'engouement du public et celui des partenaires, l'avenir de Solliès Solidarité s'annonce des plus prometteurs en ouvrant ses activités aux personnes en situation d'isolement quel que soit leur âge.

Le Secours Populaire Français 80 ans d'engagement pour les plus démunis



Créé en 1945, le Secours Populaire Français incarne l'héritage de la Résistance et de l'après-guerre.

Au fil des décennies, il a su adapter ses actions tout en restant fidèle à ses valeurs fondatrices. Aujourd'hui, il lutte contre la précarité en garantissant l'accès aux droits essentiels tels que l'aide alimentaire et vestimentaire, le soutien au logement, à la santé, à la culture et à l'insertion professionnelle.

Avec près de 90 000 bénévoles répartis sur 98 fédérations, 664 comités et 1300 antennes locales, le Secours Populaire qui soutient chaque année plus de 4 millions de personnes, joue un rôle remarquable dans la lutte contre l'exclusion qu'exprime sa devise.

La célébration des 80 ans de l'association a été lancée en décembre dernier à Paris sous l'égide de Tony Estanguet, président du Comité d'organisation des JO 2024 de Paris et triple champion du monde de canoë-kayak. Diverses actions solidaires ont été organisées et continueront de l'être tout au long de l'année en France, parmi lesquelles des collectes de dons, des repas caritatifs, des concerts et de bien d'autres événements. C'est donc tout naturellement que notre antenne locale a célébré cet anniversaire.

L'antenne Solliès-Pontoise, moteur incontournable de la solidarité

Créée en 2002 par madame Rose-Marie Robert et un groupe de bénévoles, notre Secours Populaire est devenu

un acteur essentiel de l'entraide locale.

Présidée aujourd'hui par **Paule Papalardo** et forte de 34 bénévoles, l'antenne soutient activement 118 familles de la commune et des villages voisins. Ses actions dépassent l'aide alimentaire et vestimentaire, en proposant des services tels que l'apprentissage de la langue française et l'accès à la culture, au sport et aux loisirs.

Plus récemment, l'association a créé **un atelier de réparation et d'entretien de vélos** que supervise un spécialiste chaque lundi matin. Cette initiative permet aux bénéficiaires de conserver une mobilité essentielle pour leur insertion sociale et professionnelle.

Prochains événements solidaires du Secours Populaire Français de Solliès-Pont

- **20 août : "Journée des Oubliés des vacances"** où 15 enfants encadrés de 5 bénévoles se rendront à Paris pour des moments de réjouissances
- **27 septembre : sortie organisée en Camargue** au profit de 17 familles
- **15 décembre : repas solidaire** offert à l'ensemble des bénéficiaires



© Ville de Solliès-Pont

A VOS AGENDAS

Événements ouverts à tous

Samedi 28 juin : Concours de pétanque

Week-end du 22 et 23 novembre : Exposition sur les 80 ans du Secours Populaire Français à la salle Quiétude

Secours Populaire : 18, avenue des Aiguiers

Tél. : 07 68 28 10 70 - secourspopulaire83210@gmail.com

"Tout ce qui est humain est nôtre", devise du Secours Populaire Français, incarne parfaitement l'esprit d'une organisation dont l'engagement envers les plus démunis perdure depuis 80 ans.

Un immense merci à toute l'équipe pour son engagement indéfectible au quotidien !

Soutenir l'autonomie des séniors Une première rencontre plébiscitée



Le lundi 28 avril 2025, l'Espace associatif de Solliès-Pont a accueilli une réunion publique d'information dédiée aux dispositifs d'aide au maintien à domicile de la personne âgée.

Organisé conjointement par le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) et le **Centre Local d'Information et de Coordination (CLIC)** de la CCVG, cet événement a rencontré un vif succès, rassemblant une trentaine de participants.

Face aux nombreuses interrogations exprimées par le public sur les aides disponibles, Mme Rachel DE LA ROSA, assistante sociale du CLIC, a animé cette matinée en présentant de manière claire et détaillée l'ensemble des dispositifs existants (portage de repas, téléalarme, services d'aide à domicile, solution de mobilité...) et les soutiens financiers mobilisables.

La qualité des échanges a témoigné de l'intérêt réel des participants, qui ont profité de ce temps d'information pour poser de nombreuses questions et, pour certains, initier des démarches personnalisées en prenant rendez-vous avec Mme DE LA ROSA.

Pour mémoire, le CLIC dépend du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS). Il a pour mission d'informer, orienter et accompagner les familles par la définition de

plans d'aide individualisés en faveur des personnes en perte d'autonomie.



© Ville de Solliès-Pont

Pour vous accompagner dans vos démarches, retrouvez le CLIC **tous les premiers lundis du mois au CCAS** de Solliès-Pont (1 bis rue de la République).

Pour tout renseignement complémentaire et prise de rendez-vous :

Centre Intercommunal d'Action Sociale de la Vallée du Gapeau - Service CLIC : 1193 avenue des Sènès 83210 Solliès-Pont - **04 94 33 10 62**

Andrée Sivan fête ses 100 ans

Le 19 avril, **Andrée Sivan** a fêté, entourée de sa famille et de nombreux amis, son centième anniversaire au restaurant "la Cressonnière".

Andrée, Dédée pour les amis, est née le 17 avril 1925 à Solliès-Pont. Fille unique de Marius Liautaud et de Marie Marcel, un couple d'agriculteurs issu d'une vieille famille sollièsponoise, Andrée vécut une enfance heureuse marquée par sa scolarité à l'école communale des filles et des garçons, jusqu'au certificat d'études. Si Marthe Brune était bien présente au repas d'anniversaire, il manquait les autres amies qui ont accompagné Dédée tout au long de sa vie, Augusta Roux, Rosette Luquand, Annie Le Tinnier, Nana Morelli et Anna Garron, aujourd'hui disparues.

Toutes issues du monde paysan, elles ont partagé avec leurs époux les dures contraintes du métier de la terre, soutenues par les valeurs rurales d'honnêteté, de solidarité et de respect du travail. Les privations, les souffrances infligées par la 2^{ème} guerre mondiale et l'occupation allemande se sont durablement imprimées dans leurs mémoires tout comme le grand évènement qu'a représenté la libération de Solliès par les troupes françaises.

Le retour à une vie normale, permit à Andrée de se marier en juillet 1945 avec Charles Sivan, un agriculteur lui aussi. Gérard, leur fils unique né en 1947 allait succéder à son papa décédé prématurément en juillet 1983.



© Ville de Solliès-Pont

Son union avec Jacqueline Cauvin allait faire de Dédée une jeune grand-mère de 42 ans avec les naissances de Valérie en 1969, d'Eric en 1970 et de Marie-Laure en 1983, avant qu'elle ne devienne bien vite une arrière-grand-mère, avec les naissances de 7 petits-enfants.

Enfin, en août 2024, la naissance de Mia, la fille de Ninon, sa petite fille, allait faire d'Andrée une trisaïeule heureuse et comblée.

Toutes et tous étaient réunis pour fêter ce bel anniversaire et souhaiter à Andrée de profiter encore, après une vie bien remplie, de bons moments baignés de l'affection des membres de sa nombreuse famille.



PATRICK BOUBEKE
ADJOINT À L'URBANISME,
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

Solliès-Pont assume depuis 2008 un développement démographique qui a su rajeunir et dynamiser une population longtemps vieillissante et décroissante.

Il a fallu répondre aux besoins légitimes formulés par une nouvelle collectivité, en développant une politique volontariste de l'Habitat et en réalisant un aménagement urbain de qualité qui ont contribué à rendre la ville attractive, une attractivité qu'ont renforcé la création de nouveaux espaces publics et la construction d'établissements sanitaires qui ont rétabli une offre de santé satisfaisante.

Les opérations de voirie

Les opérations immobilières ont engagé d'importantes opérations de voirie ainsi que celles liées aux chantiers de réhabilitation des centralités et de renouvellement urbain. Elles s'ajoutent à l'entretien et au renouvellement des réseaux d'assainissement, d'eau potable, aux travaux d'amélioration de l'accessibilité et du maintien de l'état des chaussées.

Avenue des Aiguiers : de nouveaux aménagements pour un quartier réhabilité

L'opération immobilière "Cœur Village" en cours de construction contribue à la réhabilitation du quartier engagée par les réalisations récentes des résidences "Les Aiguiers", "les Jardins du Gapeau" et "les Jardins de So". La réalisation de ce nouveau quartier situé entre la rue de la République et l'autoroute a nécessité la requalification de l'avenue des Aiguiers.

Ainsi, d'importants travaux d'enfouissement des réseaux aériens (électricité, éclairage public et télécommunications) vont débuter au second semestre 2025. Demandée par la commune, cette opération sera pilotée par le syndicat Territoire d'Énergie 83.

Les propriétaires riverains ont déjà été contactés pour signer les conventions nécessaires à l'intervention sur les façades de leurs habitations. Les travaux s'échelonneront entre octobre 2025 et février 2026, en amont de la livraison du programme immobilier "Cœur Village", situé entre le square des Justes et l'avenue des Aiguiers,

Parallèlement, la sortie du parking souterrain de la résidence sur l'avenue sera sécurisée par l'installation d'un feu tricolore.



Enfin, des travaux de rénovation de la voirie réalisés autour de "Cœur Village" concerneront l'avenue des Aiguiers et la rue de la Serre. **Coût de l'opération : 588 000 euros**



Requalification des voiries desservant le nouveau centre de radiologie

Dans le cadre de la création du nouveau centre de radiologie, la commune va conduire dès le mois d'octobre, des travaux de requalification de la voirie très dégradée du quartier. Ils concernent les avenues Didier Daurat et Joseph Aillaud.

L'enfouissement des réseaux aériens et la création d'un réseau pluvial seront associés à la rénovation de la chaussée qui dégagera des places de stationnement, tandis que le réseau d'éclairage public sera mis aux normes et équipé de LEDS.

Enfin, une liaison piétonne entre le centre de radiologie et

la Maison de Santé sera réalisée, le long des terrains de tennis. **Le coût de l'opération est estimé à 600 000 euros.**



UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

Carriero dei Estourneo

En face de l'entrée du stade Murat, des travaux de requalification et de rénovation sont en cours de réalisation sur une voie desservant le lotissement.

Avant la réfection de la chaussée, l'éclairage public sera réhabilité et le stationnement règlementé afin de permettre un cheminement piéton permettant une liaison douce entre l'avenue des Oiseaux et les berges du Gapeau.



Nouvelle centralité, les travaux avancent !

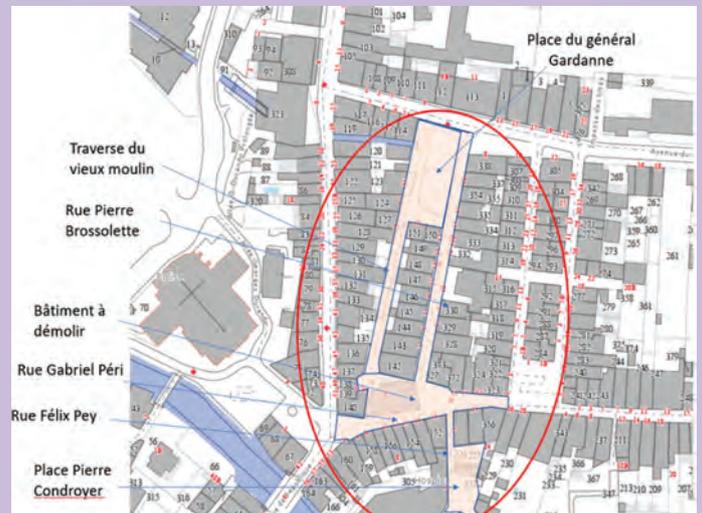


Les travaux de rénovation du cœur de ville de la commune obéissent à un projet de grande envergure qui redéfinit les espaces publics en apportant modernité, accessibilité et valorisation de notre patrimoine tout en améliorant la qualité de vie des habitants.

La commune assurant la maîtrise d'ouvrage, les travaux ont été conduits par le cabinet d'architecture Signes Paysages et le bureau d'études techniques Lamour avec les participations de l'intercommunalité, d'Orange, d'ENEDIS et des syndicats des arrosants, pour les réseaux eau et assainissement, la collecte des déchets, les réseaux Télécom et Electricité et les canaux d'irrigation.

De nombreuses entreprises œuvrent sur ce complexe très important, dont l'établissement Marion, qui a engagé le 7 mai 2024 la démolition du grand bâtiment de l'ancienne mairie en préservant les magnifiques arches de pierre des presses du moulin à huile du 18^{ème} siècle.

C'était la 1^{ère} étape de l'opération qui a débuté par la création de cette agora, véritable point de convergence de nombreux espaces publics comme la place du Général Gardanne, la traverse du Vieux Moulin, la rue Pierre Brossolette, la rue Gabriel Péri, l'impasse Félix Pey et la place Condroyer, qui s'inscrivent dans le plan de rénovation.



UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE

Les travaux vont s'échelonner selon une programmation établie jusqu'à la livraison de l'opération prévue au dernier trimestre 2025 :

- **La réhabilitation des arches situées au centre de l'agora** créée par la démolition de l'ancienne mairie, a été réalisée par un compagnon du devoir, après le confortement du pignon de la façade du bâtiment voisin, sur laquelle sera peinte une fresque.

Le revêtement de la place sera constitué d'un dallage en pavés calcaire flammé antidérapant. La plantation d'arbres de hautes tiges, la présence de jardinières et d'une fontaine monumentale, apporteront ombrage, fraîcheur et agrément à ce lieu de passage et de rencontre.



- **La place du Général Gardanne** sera totalement requalifiée après l'abattage des platanes malades.

Le nombre de places de stationnement sera maintenu sur un espace reperméabilisé et planté d'arbres de hautes tiges, alors que les trottoirs et les cheminements piétonniers seront revêtus de dalles calcaires. Une fontaine d'eau potable agrémentera la nouvelle place où sera érigée une sculpture en hommage au Général Gardanne visible de l'avenue du 6^{ème} RTS.

Enfin, la martellière monumentale réglant le débit du canal du Béal sera requalifiée avec un revêtement de pierres calcaires et de briques.

Sur l'avenue du 6^{ème} RTS, le tri sélectif sera réaménagé et des conteneurs à ordures ménagères de grande contenance seront installés.



- **La Traverse du Vieux Moulin** sera totalement requalifiée afin de faire de cette voie une promenade agréable faisant communiquer l'avenue du 6^{ème} RTS et la place du Général Gardanne avec l'Agora du centre-ville.

Pour cela, le canal de la Miséricorde a été ouvert sur une largeur de 1,10 mètre et sur 200 mètres de longueur à partir de la martellière de la place Gardanne. Des pontons de pierres permettront aux riverains d'accéder à la promenade de 2 mètres de large revêtue de dalles de calcaire.



- **La rue Pierre Brossolette**, parallèle à la traverse du Vieux Moulin et trait d'union entre la place Gardanne et l'Agora, sera également requalifiée, avec le traitement de la chaussée et des trottoirs et la dissimulation des réseaux aériens.



UNE VILLE QUI S'ÉQUIPE



• **La rue Gabriel Péri** qui ouvre l'Agora sur la rue de la République et la place du Général de Gaulle, a été l'objet d'importants travaux avec le remplacement des réseaux d'eau potable et d'assainissement. La chaussée s'étendant de la place de la Victoire au pont sur le Gapeau, sera revêtue d'un pavage en Gneiss brut de couleur grise et bordée de trottoirs recouverts de pierres de calcaire.

Le marquage visuel de 2 traversées piétonnes sécurisera la traversée de la rue de la République, une mesure de sécurité que renforcera la limitation de la vitesse des véhicules à 20 km/h, pour les rues Gabriel Péri et Brossolette, mais aussi pour la place Gardanne et l'impasse Félix Pey.

• La réhabilitation de l'immeuble 18 rue Gabriel Péri

Cédée par la commune à l'entreprise SAM selon une procédure de dation, la réhabilitation de ce bel et ancien immeuble a commencé en décembre 2024 pour une livraison prévue à la fin de l'année.

Le local commercial du rez-de-chaussée, resté propriété communale, sera mis en location.

Cet ambitieux projet qui représente un coût financier de **plus de 3 millions d'euros** dont 40% sont assurés par la commune, témoigne de l'intérêt que celle-ci porte à la rénovation et à la revitalisation de son centre-ville.

L'embellissement obtenu, la valorisation de notre patrimoine, l'amélioration de l'accessibilité et de la visualisation des commerces existants, répondent à l'objectif de faire du centre-ville un lieu de rencontre et d'échanges pour la population qui a été consultée à l'occasion d'une réunion publique à la salle des fêtes le 12 février.

Les commerçants et les riverains ont également été informés des expertises nécessaires de leurs habitations avant le début des travaux et prévenus des désordres et des nuisances temporaires.

Ainsi, 4 phases ont été formalisées depuis le début de l'année jusqu'à la livraison prévue au dernier trimestre, avec des plans de circulation adaptés à la progression du chantier.



• L'impasse Félix Pey et place Condroyer

La réfection de la chaussée attendra le déménagement de l'EHPAD vers l'écoquartier qui aura lieu en 2026.

Cependant, la place Condroyer située en face de l'EHPAD a été traitée avec la réhabilitation de la vieille forge et la création d'un espace clos par un portail où seront installés des conteneurs pour ordures ménagères.



Le projet de renouvellement urbain de la traverse des Frères

Après celle du centre ancien, une deuxième opération de centralité est envisagée avec la réhabilitation d'une friche urbaine d'un hectare située de part et d'autre de la traverse des Frères, entre la salle des fêtes et l'ancienne école Notre-Dame transférée à l'écoquartier il y a 3 ans.



La commune a sollicité en 2022 deux bureaux d'études, "Aïno" et "Ville et Projets" pour élaborer les grandes orientations d'aménagement de ce quartier trop longtemps délaissé :

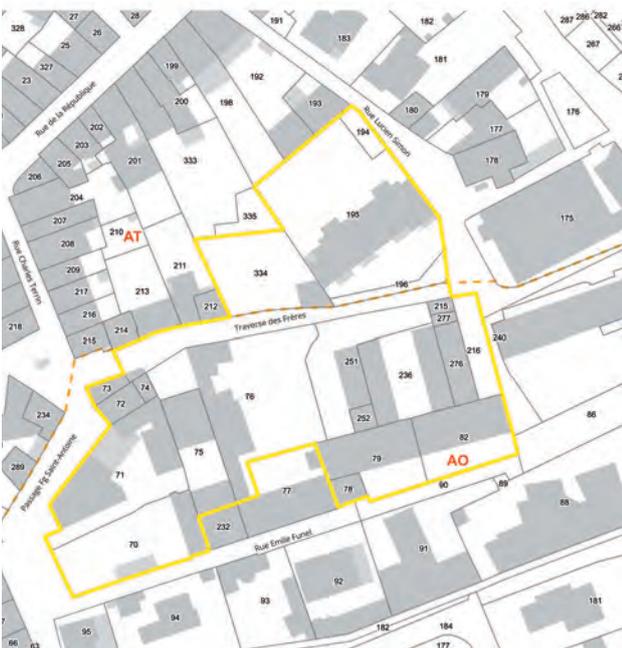
- **Réaliser un quartier durable** dans le centre ancien qui s'identifie à la démarche Quartier Durable Méditerranéen mise en œuvre pour l'écoquartier.
- **Conserver l'aspect patrimonial** des bâtiments de l'ancienne usine de bouchons. Cette opération immobilière devrait créer 80 logements dont 50% de logements sociaux dans des immeubles R+2 et R+3 répartis de part et d'autre d'une allée piétonnière qui traversera le nouveau quartier, de la rue de la République à la salle des fêtes, sur la rive droite du Gapeau.
- **Requalifier des espaces publics et renaturer** des cœurs d'îlots avec la plantation d'arbres à ombrage et d'espèces végétales adaptées à notre climat.

La restructuration des voiries avec la création de trottoirs, la mise en sens unique de la Traverse des Frères et de la rue Emile Funel, mais aussi la création de voies affectées aux déplacements doux le long du Gapeau menant au collège de la Vallée du Gapeau, favoriseront le développement des échanges et du lien social.

Par délibération, le conseil municipal a créé un comité consultatif constitué d'élus et d'habitants du quartier qui, pendant 3 ateliers organisés en 2023 et 2024 par le cabinet Aïno, a participé à l'élaboration du projet dont plusieurs scénarii ont été discutés.

Une convention d'intervention foncière multi-sites signée en 2020, a permis à l'Établissement Public Foncier Régional d'acquérir 70% des terrains concernés par l'opération pour une somme de 3,5 millions d'euros.

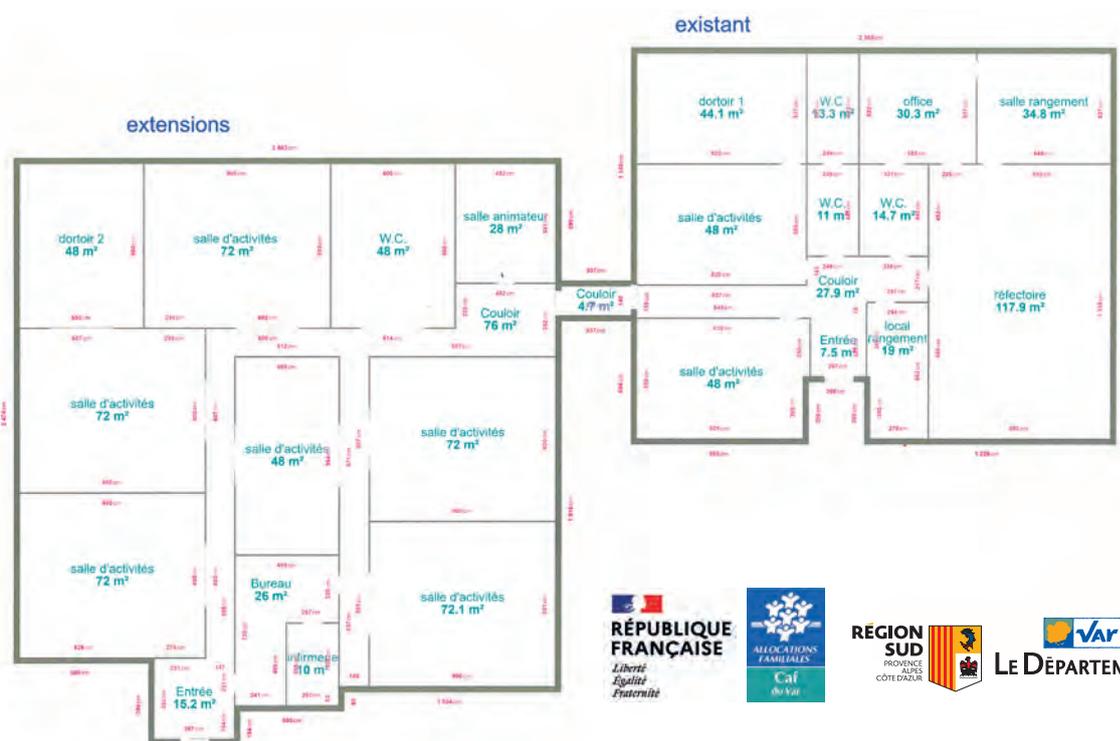
Le coût élevé du foncier et la nécessité de créer un parking silo, vont dimensionner le projet. Ces éléments ont fait l'objet d'une réunion qui a rassemblé la commune, les bailleurs sociaux et l'EPFR, afin de préciser la faisabilité de l'opération, un préalable nécessaire avant le lancement en 2026 d'un appel à candidats pour sa réalisation.



Projet du nouveau centre de loisirs sans hébergement (CLSH) : La Débrouille

L'accueil collectif de mineurs "La Débrouille" est une structure municipale de loisirs éducatifs pour les enfants de 3 à 6 ans. Fonctionnant le mercredi et lors des vacances scolaires, le centre aéré dont la gestion a été confiée à des directrices expérimentées et à des animateurs et animatrices qualifiés, propose des prestations variées respectueuses des rythmes de vie et de l'âge des enfants.

Bien que la capacité d'accueil du centre de loisirs ait été portée depuis l'été 2022 de 72 à 80 places, elle est devenue aujourd'hui insuffisante en raison du développement démographique de la commune justifiant la création d'un nouveau centre. Celui-ci comprend la réhabilitation de la structure ancienne sur 443 m² et une extension sur une emprise de 700 m², des travaux qui permettront de porter la capacité d'accueil à 150 places.



- **Les travaux de réhabilitation** prévoient la requalification des aménagements extérieurs, notamment des zones ludiques, sportives et de détente, dans une démarche de renaturation de type "Oasis", qui intègre la perméabilisation des sols et la gestion des eaux de ruissellement via des bassins d'infiltration.

L'accessibilité et l'accueil des usagers sur le site seront pris en compte en optimisant la gestion des flux circulatoires, et en intégrant des voies de cheminement pour les personnes à mobilité réduite.

- **L'extension du centre** fera appel à des méthodes de construction modulaire, impliquant après leur transport, l'assemblage d'unités préfabriquées sur le site de construction.

Ce procédé permettra une réduction significative des coûts d'investissement et du temps de construction, les modules étant fabriqués pendant le temps dédié aux travaux préparatoires.

Une centrale solaire photovoltaïque, installée en toiture, produira 151 MWh par an.

Les études de conception et de lancement des travaux occuperont l'année 2025 avant que ne démarre le chantier en mars 2026 pour une livraison fin 2026.

Coût estimé de l'opération : 2 049 000 euros TTC

| SUBVENTIONS CLSH | | |
|--------------------|--------------|-------|
| | Montant H.T. | % |
| CAF du Var | 270 000 € | 13,19 |
| Département du Var | 500 000 € | 24,42 |
| Région Sud | 105 000 € | 5,12 |
| ETAT (DSIL) | 760 000 € | 37,12 |
| Commune | 412 000 € | 20,15 |



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

PATRICK BOUBEKER,
ADJOINT À L'URBANISME,
AUX TRAVAUX ET À L'ENVIRONNEMENT

La politique résolument volontariste de la commune en faveur de l'habitat se poursuit. Engagée depuis 2008, celle-ci répond au défi démographique que représentait une population décroissante et vieillissante. La création d'un marché locatif diversifié, l'accession à la propriété facilitée, ont eu pour résultat d'attirer de nombreux jeunes actifs. Enfin, la densification de nos opérations immobilières a prévalu sur l'étalement urbain et le gaspillage du foncier qui ont longtemps accompagné le développement de la commune. Cette nouvelle orientation a anticipé les sévères mesures de sobriété foncière imposées par le dispositif Zéro Artificialisation Nette imposées par la Loi Climat et Résilience de 2023. Actuellement, 332 logements sont en cours de construction dont 164 logements locatifs sociaux (LLS) et 21 en Bail Réel Solidaire (BRS), alors que 183 logements sont en projet, dont 126 LLS et 27 BRS. Ces chiffres sont conformes aux objectifs du 3^{ème} Contrat de Mixité Sociale signé le 20 mars 2024 entre l'Etat, les bailleurs sociaux et la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau. Respectueuses de l'environnement, ces réalisations ont permis à la commune de sortir de l'état de carence. A la fin du mandat, les logements sociaux construits ou engagés atteindront le chiffre de 1150, ce qui représente 20% des résidences principales de la commune, proche du quota de 25% imposé par la loi SRU.

Les programmes immobiliers en cours

Quatre opérations seront livrées avant la fin du mandat.

/// Alba Flora, Flora Solis

Située sur le site de l'hôtel Flora démoli en janvier 2023, cette opération immobilière coproduite par la société SEGEPRIM et Var Habitat propose **153 logements** en R+2, dont 98 en accession libre, 34 logements locatifs sociaux (LLS) et 21 logements en Bail Réel Solidaire (BRS). Ces logements **seront livrés avant la fin de l'année**.

La grande capacité de stationnement sous-terrain (246 places) permettra un aménagement de qualité de la résidence. La voirie d'accès à cette opération et au lotissement voisin du Val Fleuri, en cours de requalification, sera livrée cet été après la réfection de la chaussée et des cheminements piétonniers ainsi que l'installation de l'éclairage public et de conteneurs de grande capacité.



/// Cœur village



Réalisée par la SCI PROMOGIM en partenariat avec Var Habitat, cette opération mixte de **79 logements dont 30 LLS**, située sur la rive droite du Gapeau, près de l'église et du square des Justes, s'inscrit dans le programme de rénovation du centre-ville.

Constituée de 2 bâtiments en R+2 et R+3 séparés par une voie piétonne reliant le square des Justes et la rue de la Serre, cette résidence qui intègre le stationnement en sous-sol, sera livrée au 1^{er} trimestre 2026.

La chaussée de l'avenue des Aiguiers sera réhabilitée sur 150 mètres à partir de la rue de la République ainsi que celle de la rue de la Serre, avec la suppression et la dissimulation des réseaux aériens.

De nouveaux conteneurs à grande capacité seront là encore installés à proximité.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

/// Villa Rosa

Située sur la traverse des Frères, dans le quartier Saint Antoine, près de la salle des fêtes, cette opération de **12 LLS en R+2**, conçue par le cabinet C+B architectes et réalisée par le bailleur social 1001 Vies Habitat, sera livrée à la fin de l'année.

Cette petite résidence représente le départ de la rénovation de la friche urbaine d'un hectare, située entre les rues Emile Funel, Jules Simon et la traverse des Frères, qui s'inscrit dans le programme de renouvellement urbain du centre-ville.



/// L'îlot D "La Closerie" de l'EcoQuartier



Constitué de 2 bâtiments en R+3 avec attique, qui portent le nom d'une variété de figues, la "Bourjassote", cet ensemble immobilier réalisé en maîtrise d'ouvrage par les bailleurs sociaux Var Habitat et 1001 Vies Habitat va offrir **88 logements locatifs sociaux**, dont 9 appartements inclusifs (3 logements Handitoit, 3 logements Habitat Séniors Services (HSS) et 3 logements Usager en Fauteuil Roulant).

Retardée par la faillite de l'entreprise AZURBAT, la livraison des 2 bâtiments est prévue pour le 2^{ème} semestre 2025.

En direct de l'ÉcoQuartier

/// Un aménagement urbain de qualité

Après la fin du gros œuvre des deux bâtiments en février, les travaux d'aménagement de l'îlot D ont été engagés. Ainsi le grand bassin de rétention a été confié à la société Apymed qui a installé des agrès sportifs parmi les arbres d'ombrage plantés par la société paysagère SPP.

L'installation de panneaux pédagogiques dans la partie ouest du quartier s'étendra bientôt aux îlots C et D dans la partie Est.

L'entreprise Eurovia a réalisé la chaussée de la rue Marguerite Yourcenar qui représente l'accès pour les habitants des îlots C et D à la RD 58. Cette réalisation a permis de finaliser la promenade des Solliès qui traverse le quartier d'Est en Ouest, en franchissant la RD 58 sur un plateau sécurisé et surélevé.



C'est à cet endroit que se situera la pergola courbe, lieu de rencontre qui conduira au verger qui disposera de jeux pour les jeunes enfants et de tables de pique-nique.

Dans le secteur Ouest, près de la maison des habitants, la gestion des jardins partagés, soit huit parcelles cultivables de 50 m² chacune a été confiée à l'UDAF par une convention établie récemment.

/// Un stationnement repensé

A l'Est du quartier, au niveau de l'îlot C le long de la RD 58, la commune **va réaliser un parking supplémentaire de 30 places de stationnement** sur l'emplacement initialement réservé à de nouveaux jardins partagés.

Afin que cette suggestion soit acceptée et compatible avec les exigences de la labellisation ÉcoQuartier, cet espace se verra respectueux de l'environnement en proposant des sols drainants, des matériaux naturels, des arbres d'ombrage et des buttes paysagères.

Par ailleurs, 20 places de stationnement au rez-de-chaussée du parking silo de l'îlot A, réservées à la commune, ont été mises à disposition du promoteur Nexity pour commercialisation.

Enfin, des places supplémentaires de stationnement ont été créées sur le chemin des Laugiers et sur l'avenue de Beaulieu.

Engagées par la commune, ces mesures devraient corriger et solutionner l'insuffisance du parc de stationnement et satisfaire les demandes des habitants du quartier.



/// Une accessibilité améliorée



Le sens de circulation a été modifié sur une partie du chemin des Laugiers et sur l'avenue de Beaulieu, où la commune a programmé en 2026 la création de cheminements sécurisés pour les piétons et les cyclistes ainsi que l'aménagement de places de stationnement.

Des échanges ont été engagés avec le service des routes du département pour modifier la programmation des travaux sur la route départementale 58 afin de prévenir les vitesses excessives des véhicules et privilégier les modes de déplacement doux.

Ainsi, seront privilégiés des cheminements latéraux multi usages, l'optimisation des éclairages publics et la plantation d'arbres d'ombrage, des mesures qui nécessiteront



l'acquisition de parcelles foncières privatives.

Enfin, la création d'un giratoire au niveau du croisement entre la route départementale et l'avenue de Beaulieu s'avère indispensable pour maîtriser et sécuriser le flux circulaire dans la traversée de l'écoquartier. Ces travaux qui seront effectués en 2026 et 2027 suivront ceux qui seront réalisés sur la RD 58, de l'avenue de Beaulieu au chemin des Ruscats.

Dans l'attente de cette réalisation, un rond-point provisoire sera installé par le département.

/// La maison des habitants, lieu de vie et d'échanges

Située dans l'îlot B, un local de 100m² a été mis à disposition des habitants afin de favoriser les échanges et la vie collective en proposant deux jours et demi par semaine des activités ouvertes à tous.

Pour améliorer sa visibilité, des panneaux directionnels, une enseigne et un tableau d'affichage ont été installés.

Contact de l'animateur de l'association Auxilife, téléphone : 07 79 58 97 93.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

Les programmes immobiliers à venir

Plusieurs projets sont en voie d'élaboration pour compléter l'offre de logements de la commune.

/// Opération quartier des Fillols, avenue Charles Bouvant

Le bailleur social Var Habitat est le maître d'ouvrage de l'opération immobilière de 30 logements sociaux (15 ILS et 15 BRS) en R+1. Située sur la parcelle AR 128 et inscrite dans le contrat de mixité sociale, elle s'intégrera harmonieusement dans le bâti pavillonnaire environnant. Des négociations sont en cours pour une meilleure accessibilité de cet ensemble immobilier dont le permis de construire sera déposé au plus tard début 2026.



/// Projet immobilier aux Anduès, montée des Écureuils

Var Habitat étant maître d'ouvrage, cette opération inscrite dans le contrat de mixité sociale comptera 42 logements sociaux dont 30 LLS et 12 villas en BRS. S'inscrivant harmonieusement dans les lotissements pavillonnaires existants le permis de construire devrait être déposé en 2026 après avoir solutionné les problèmes d'accès en concertation avec les riverains.



/// Sur le site de l'EHPAD dans le centre ancien

Le bailleur social 1001 Vies Habitat devrait déposer à la fin 2025 le permis de construire de 36 logements sociaux dont la réalisation attendra le redéploiement de la maison de retraite vers l'écoquartier début 2026.



/// Projet immobilier sur l'avenue du 6^{ème} RTS

Piloté par le groupe Bosco, un projet d'une cinquantaine de logements dont 40% de logements sociaux (LLS, BRS et LLI) est cours d'instruction.

Voisin de la résidence "la Chocolaterie", cette opération s'inscrit dans le programme de rénovation urbaine de notre centre ancien.



| Projets | Bailleurs | Nombre de logements | Répartition par nature |
|--|-----------------------|---------------------|--------------------------|
| Chave/Roux Montée des écureuils AB 25, 285, 286 et 287 | Var Habitat | 42 | Dont 30 LLS Et 12 BRS |
| Les Fillols - Av. Charles Bouvant AR 128 | Var Habitat | 45 | Dont 30 LLS et 15 BRS |
| Site actuel de l'EHPAD F. Pey | Logis familial varois | 36 | Dont 36 LLS |

Un habitat solidaire pour tous



Pour offrir une alternative au logement classique ou à l'accueil en établissement, notre commune s'est engagée dans plusieurs dispositifs dont celui de l'habitat inclusif. Ce concept permet aux personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie de vivre en colocation dans un environnement adapté, favorisant leur indépendance tout en bénéficiant d'un accompagnement personnalisé.

Parallèlement, cette offre innovante de colocation sera étendue fin 2025 aux séniors.

/// Des logements dédiés aux personnes en situation de handicap

EN HABITAT INCLUSIF



Au sein de l'îlot B de l'ÉcoQuartier, un partenariat entre Var Habitat et l'UDAF (Union Départementale des Associations Familiales) a permis la création en 2023 de deux appartements T5. Conçus pour un public psychologiquement vulnérable, ces logements en colocation offrent un cadre de vie sécurisé et accompagné par des aidants professionnels permettant des activités ouvertes sur le monde extérieur et propice à l'inclusion sociale.

EN LOGEMENTS ADAPTÉS AU PUBLIC EN FAUTEUIL ROULANT



Des logements adaptés aux usagers se déplaçant en fauteuil roulant et labellisés HandiToit, seront prochainement proposés au sein de l'îlot D de l'EcoQuartier.

Ainsi, en partenariat avec les bailleurs sociaux Var Habitat et le Logis Familial 1001 vies, six appartements seront attribués, dont 3 T2, 2 T3 et 1 T4.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON HABITAT

Des logements innovants pour les séniors

EN HABITAT SÉNIOR SERVICES

Le Label HSS (Habitat Séniors Services) s'applique aux logements spécialement créés pour les séniors de plus de 65 ans, qui intègrent des aménagements et des services liés à la perte d'autonomie.

Ainsi, en 2022 et 2023, 3 logements T2 ont été proposés au sein des ilots A et B de l'Ecoquartier par le Logis Familial 1001 vies et l'association HandiToit.

Fort de ce premier succès, cette initiative se renouvellera à l'ilot D avec 3 nouveaux logements dans la résidence "la Bourjasotte" qui sera livrée en fin d'année. Il s'agira de 2 T2 situés au 1^{er} et 2^{ème} étage et d'1 T3 en rez-de-chaussée.

EN HABITAT INCLUSIF

Un dispositif innovant d'habitat inclusif pour les séniors sera lancé dans notre commune dans l'ilot D de l'écoquartier. Ce projet, destiné aux personnes de 65 ans et plus, concilie autonomie et vie sociale. Ainsi, trois logements partagés, 2 T3 et 1 T4, situés au premier étage avec ascenseur, accueilleront six résidents sur un principe de colocation de deux personnes qui pourront disposer d'un espace personnel tout en profitant d'un cadre de vie enrichissant.

Vers une politique du logement plus équitable et transparente



La Conférence Intercommunale du Logement (CIL) copilotée par le préfet du Var et le président de la CCVG, conduit sur notre territoire une politique de mixité sociale de l'habitat équilibrée et équitable, grâce à de nombreuses actions dont celles portées par **la Convention Intercommunale d'Attribution (CIA)** des logements locatifs sociaux (LLS), opérationnelle depuis le début de l'année.

Engagé depuis plus de deux ans, ce travail partenarial entre élus, institutionnels et bailleurs sociaux se poursuit aujourd'hui dans sa phase de mise en œuvre avec les grands chantiers que sont **la cotation de la demande et l'information des demandeurs** de LLS concernant le processus d'attribution.

Qu'est-ce que la cotation de la demande ?

La cotation de la demande de logement social permet d'attribuer une note au dossier de candidature en fonction des éléments renseignés dans un objectif de **classement équitable** des candidats.

La cotation est définie à partir de nombreux critères comme l'ancienneté de la demande, l'origine géographique des postulants, la profession, la situation familiale, les ressources financières...

A ces critères est associée une pondération allant de - 9 en cas de fausse déclaration à +100 en cas de Dalo, critère noté le plus fort. La note finale est obtenue par le cumul des points.

Appliquée aux cinq communes de la CCVG, cette grille de cotation constituera une aide précieuse pour la sélection des trois candidatures présentées en Commission d'Attribution des Logements et Examen de l'Occupation des Logements (CALEOL), qui demeure souveraine dans le choix des attributions.

Le Service d'Information et d'Accompagnement du

Demandeur (SIAD) représente le deuxième volet de cette réforme pour plus de transparence.

Il s'appuie sur le Plan Partenarial de Gestion de la Demande et d'Information des Demandeurs (**PPGDID**) qui a été validé par la CIL le 10 décembre 2024.

Ce dispositif a vocation à assurer la gestion partagée des demandes de logement social et à satisfaire au droit à l'information des demandeurs.

En cours d'élaboration, le SIAD mettra à disposition du public des informations d'ordre général pour l'accès au parc locatif, aux caractéristiques et à la localisation géographique des opérations immobilières concernées ainsi qu'aux procédures relatives à l'attribution des logements locatifs.

Ainsi, par des actions très concrètes, la CCVG intervient pour la mise en œuvre d'outils assurant la transparence et l'équité de la politique d'attribution des logements sociaux.





PHILIPPE LAURERI,
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,
AUX RISQUES MAJEURS
ET À L'AGRICULTURE

UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

La commune reste engagée dans les actions compatibles avec un développement durable dans le respect de l'environnement. Notre collectivité se distingue dans de nombreux domaines comme l'économie et la production d'énergie renouvelable, le choix d'un habitat durable qu'illustre de façon exemplaire notre écoquartier, mais aussi le traitement des déchets et la mobilité décarbonée, des actions qui s'inscrivent pleinement dans les politiques en faveur de l'environnement et contre le réchauffement climatique, préconisées par la loi Climat et Résilience et le Plan Climat Air Energie Territorial que l'intercommunalité a élaboré pour le territoire.

Amélioration du tri et de la collecte biodéchets



Conformément à la loi anti-gaspillage pour une économie circulaire du 10 février 2020, entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2024, la commune a renforcé ses dispositifs de tri et de collecte des biodéchets dans un objectif de réduction du gaspillage et de préservation des ressources naturelles.

Nouvelles installations pour le tri et la valorisation des biodéchets

- **Points d'apport volontaire et composteurs collectifs** : Quatre points d'apport volontaire ont été installés dans l'Écoquartier, combinant le tri et la collecte d'ordures ménagères en grands volumes. Chaque îlot est également équipé de composteurs collectifs pour recueillir les déchets organiques.
- **Conteneurs dédiés aux biodéchets** : Sur l'allée Flora, près des résidences Flora Solis et Alba Flora, trois conteneurs de 5 m³ pour les ordures ménagères et un conteneur spécifique pour les biodéchets alimentaires vont être implantés. Un dispositif similaire est prévu sur l'avenue des Aiguiers, près des immeubles de la résidence Cœur Village.

Gestion des biodéchets en habitat pavillonnaire et en zones urbaines denses

- **Habitat pavillonnaire** : Le tri des biodéchets est assuré par compostage individuel.

La Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (CCVG) a distribué plus de 4 000 composteurs pour accompagner cette démarche.

- **Zones urbaines denses** : Des points d'apport volontaire pour les biodéchets seront progressivement installés. Un prestataire sera désigné pour assurer leur collecte, conformément aux obligations légales.

A propos de la lutte contre les incivilités

Aucune verbalisation n'est prévue pour les usagers continuant de déposer leurs biodéchets dans les bacs classiques. En revanche, toute incivilité ou dépôt sauvage constatés seront sanctionnés.

La ville vient de s'équiper d'une caméra nomade permettant l'identification des contrevenants.

Par son engagement dans une gestion durable de ses déchets, Solliès-Pont exprime sa volonté d'améliorer le cadre de vie de ses habitants en préservant leur environnement pour les générations futures.

Le collège Lou Castellas s'engage pour la planète



CHIFFRES CLÉS

Pour la période
du 24 février au 4 avril 2025

- 330 élèves accueillis chaque jour à la cantine
- 24 containers collectés
- 1 394 kg de biodéchets collectés
- 1 046 kg de compost

Depuis le 24 février, les élèves du collège Lou Castellas participent activement à un projet exemplaire de **tri et de valorisation des déchets alimentaires**, dans le cadre d'une démarche éducative en faveur du développement durable.

Chaque jour, à l'issue des repas, les collégiens trient soigneusement les restes présents sur leur plateau. Ce geste, réalisé sous le regard bienveillant des agents départementaux, est l'occasion de sensibiliser les jeunes à l'importance de la gestion responsable des déchets. Les agents jouent un rôle clé en accompagnant, en expliquant et en encourageant les bons réflexes.

Les biodéchets triés sont ensuite collectés chaque vendredi par une société spécialisée dans le compostage et la valorisation des matières organiques. Quatre containers sont ainsi récupérés, inspectés un à un, puis notés de **1 à 3 étoiles** en fonction de leur contenu (absence de plastique, de papier, de couvert ou autres éléments non compostables). Ce système de notation a donné lieu à un bilan régulièrement transmis au collège afin d'évaluer les progrès réalisés et de corriger les écarts.

Une initiative vertueuse qui prouve qu'avec les gestes simples du quotidien, il est possible d'agir concrètement pour préserver notre planète et construire un avenir plus durable.

Un nouvel éclairage public modernisé et écoresponsable

Dans le cadre de sa politique en faveur de la transition énergétique, la commune a engagé un vaste chantier de modernisation de l'éclairage public, qui, de janvier à fin avril 2025, a consisté à remplacer la totalité des **1300 points lumineux** du territoire communal par des luminaires **LED**.

Cette réalisation, conduite en partenariat avec Territoire d'Énergie Var (TE83), représente un investissement total de **630 000 euros**, dont 340 000 euros ont été financés par les fonds propres de la commune.

Cette ambitieuse opération traduit la forte volonté de la commune de réduire son empreinte environnementale. Plus durables, consommant moins d'énergie et produisant un éclairage décarboné, les luminaires LED participent ainsi à la lutte contre le dérèglement climatique.

Au-delà de l'aspect écologique, ces nouvelles lampes offrent une meilleure qualité d'éclairage, plus homogène et plus confortable pour les usagers, tout en permettant une baisse significative des dépenses énergétiques.

Ce nouvel équipement va nous permettre d'**assouplir les restrictions concernant l'éclairage nocturne**. Ainsi, tous les luminaires du centre-ville resteront éclairés toute la nuit. Pour la périphérie, l'éclairage nocturne sera suspendu seulement de 1 heure à 5 heures.

Avec cette réalisation, la commune confirme son engagement pour un cadre de vie plus durable, plus responsable et résolument tourné vers l'avenir.



Transition énergétique : la marche en avant du photovoltaïque s'accélère



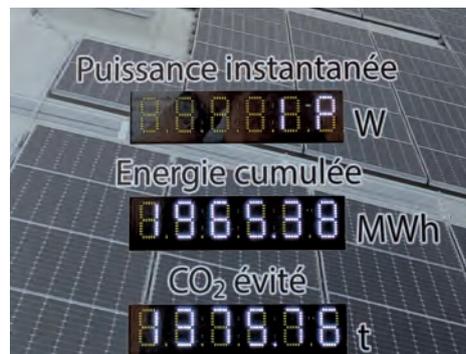
Engagée depuis 2015 dans une politique ambitieuse de transition énergétique, la Ville de Solliès-Pont poursuit l'équipement de ses bâtiments publics en panneaux photovoltaïques.

À ce jour, 6000 m² de toitures municipales sont déjà équipés, produisant 1,6 GWh/an, l'équivalent de la consommation annuelle de **1000 habitants**.

Un nouveau projet d'envergure a été lancé en 2024 par la commune sous la forme d'un appel à concurrence dans le cadre d'une délégation de service public. Après plusieurs étapes d'analyse et de négociations menées entre novembre 2024 et mai 2025, l'entreprise varoise Soleil du

Sud a été retenue pour réaliser ce programme. Son offre, jugée complète, performante et économiquement avantageuse, répond pleinement aux attentes de la commune tant sur le plan technique qu'environnemental. Ce projet prévoit l'installation de **3187 panneaux photovoltaïques** sur le hangar des festivités, sur le toit de la cuisine centrale où une partie de la production électrique sera autoconsommée.

Puis, suivront les couvertures des courts du Tennis Club et des toits des écoles Houard Sauvât et Jules Rimbaud où seront créés des préaux en dur.



L'installation de panneaux sur les toits du centre de loisirs de la Débrouille, sur les ombrières réalisées sur le parking en face du stade Murat et sur le parking Beltrame, augmenteront sensiblement les surfaces équipées de panneaux photovoltaïques qui, en produisant près de **2 GWh/an** supplémentaires d'électricité renouvelable, couvriront les besoins de plus de **1600 habitants supplémentaires**, tout en évitant l'émission de **124 tonnes de CO₂ par an**.

Au-delà de la production d'énergie verte, le projet prévoit des bénéfices concrets pour la commune, comme la création de **préaux en dur** dans les écoles, qui couvriront une surface de 364 m², la rénovation et le désamiantage des toitures, l'installation de **2750 m² d'ombrières**

photovoltaïques sur des parkings et la mise en place d'une **installation en autoconsommation** pour la cuisine centrale. Les travaux s'étaleront de **janvier à octobre 2026**, après les études de faisabilité. Le contrat de concession établi pour une durée de 40 ans, correspond au temps nécessaire pour rentabiliser les investissements engagés (**plus de 2,6 millions d'euros**).

Soleil du Sud, une entreprise locale, a été choisie pour son savoir-faire, sa démarche responsable et sa capacité à concevoir et réaliser l'ensemble du projet, en garantissant des installations durables, utilisant du matériel européen de haute qualité et répondant à une logique de développement durable.

DOSSIER

Une mobilité améliorée pour une plus grande qualité de vie

• **La Loi d'Orientation des Mobilités (Loi LOM)** du 24 décembre 2019, a rappelé que la mobilité est une thématique structurante qui concerne la qualité de vie mais aussi la transition écologique, en améliorant les déplacements au quotidien pour tous les citoyens et dans tous les territoires, grâce à des transports plus faciles, moins coûteux et plus propres.

Pour répondre à ces objectifs, la Région Sud PACA assume le rôle de chef de file pour l'élaboration et la réalisation des **Contrats Opérationnels de Mobilité (COM)**, élaborés au sein de 12 bassins de population qui tiennent compte des spécificités des territoires.

Le Bassin K concerne un vaste secteur comprenant la métropole toulonnaise, les communautés d'agglomération Sud Sainte-Baume et Provence Verte ainsi que les communautés de Communes de la Vallée du Gapeau, de Méditerranée Porte des Maures et de cœur du Var qui ont transféré la compétence mobilité à la Région.



Sous la présidence de Jean-Pierre Serrus, vice-président de la Région en charge des transports, **3 comités de pilotage pour le bassin K (COBASS)** ont eu lieu depuis octobre 2023 à la maison de la Région à Toulon, le dernier s'étant réuni le 3 décembre 2024.

Au sein de ces COBASS, les problématiques concernant les mobilités du territoire ont été analysées pour avancer des propositions qui ont été transcrites dans le contrat opérationnel de mobilité pour le bassin K qui a été voté par le conseil communautaire le 20 mars 2025.

Le conseil régional réuni en assemblée plénière le 23 avril a approuvé les 12 contrats élaborés pour une durée de 4 ans par les 12 bassins de mobilité qu'elle pilote.

• Les avancées du COM du Bassin K

Le transport ferroviaire représente la colonne vertébrale autour de laquelle s'organise la mobilité en raison des infrastructures existantes et de l'utilisation de l'énergie électrique décarbonée.

Une amélioration du réseau va être obtenue avec **la Nouvelle Ligne PACA (LNPACA)** pour la sécurité et la circulation autour des 3 métropoles régionales, notamment celle de la métropole toulonnaise, grâce à la navette qui est

la traduction locale du **Service Express Régional Métropolitain (SERM)**, qui sera exposé plus loin.

Cette amélioration du réseau ferroviaire représente un effort financier considérable estimé à **3,6 milliards d'euros**, dont 1,3 milliard pour 1^{ère} phase du projet de rénovation.

Les études ont été validées le 5 mars 2025 pour le bassin de population K, par le **Comité de partenaires locaux** auquel l'intercommunalité a participé. Ce comité permet la concertation entre la Région, Autorité Organisatrice de la Mobilité et les collectivités qui, comme la CCVG, lui ont délégué la compétence mobilité.

Le COM du bassin K mentionne aussi les projets qui favorisent le rabattement des autres modes de mobilité vers le réseau ferroviaire, comme le transport routier avec l'automobile et les transports en commun, ainsi que l'usage du vélo et les parcours piétonniers.

Cette interconnexion qui s'avère essentielle sous-entend la création de **Pôles d'Echanges Multimodaux (PEM)** qui comprennent la création de parkings et d'aires de covoiturage dans le voisinage des gares.

D'autres projets innovants sont également en voie de réalisation, comme la ligne de covoiturage Toulon-Cuers qui va être expérimentée sur notre territoire.

Le Contrat Opérationnel de Mobilité du bassin K concerne directement l'intercommunalité et plus spécialement Solliès-Pont, commune centre et chef-lieu de canton qui dispose d'une gare SNCF qui va bénéficier du programme de rénovation de la LNPACA. En 2026 débuteront en effet les travaux de rehaussement des quais et la construction de la passerelle piétons, qui sécuriseront l'accès aux voies ferrées.

L'aire de covoiturage située au hameau des Terrins dont

UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT

les études de faisabilité ont été reprises par l'Etat, sera réalisée en 2026 et 2027. Elle représentera un élément du PEM qui devrait être complété par la création de parkings autour de la gare.

Deux projets déjà évoqués, méritent d'être développés en raison de leur capacité à améliorer la mobilité dans le respect de l'environnement, le SERM pour le transport ferroviaire et la ligne de covoiturage Toulon -Cuers pour la circulation routière.

• Le Service Express Régional Métropolitain (SERM)



La Loi SERM du 27 décembre 2023 a défini les objectifs pour une amélioration des services de transports collectifs en renforçant en priorité la desserte ferroviaire, mais en intégrant aussi le transport routier, les réseaux cyclables, l'autopartage, et en privilégiant la transition énergétique par la réduction de l'émission de gaz à effet de serre. La Région comprend 4 SERM, ceux de Marseille, de Nice, d'Avignon et de Toulon. Le projet SERM de l'aire toulonnaise élaboré par les collectivités partenaires, a été **labellisé** le 4 juillet 2024 par le ministre des Transports. Depuis, les collectivités partenaires poursuivent les travaux d'élaboration de leur SERM au sein du COBASS et en participant aux comités de pilotage organisés par la métropole toulonnaise. Ainsi, l'Etat, la Région Sud PACA, la Métropole TPM, les agglomérations Sud Sainte Baume et Provence verte, les communautés de communes de la Vallée du Gapeau, de Méditerranée Porte des Maures et de Cœur du Var, vont élaborer un travail de synthèse avec l'assistance de la



Plan aire de covoiturage des Terrins

Société des Grands Projets, SNCF Réseau et SNCF Gares et Connexions. Plan Ligne Saint Cyr- Carnoules. Le vendredi 16 mai a été présenté à l'hôtel de la Métropole de Toulon **le projet de la navette toulonnaise** qui représente le socle du SERM de l'aire toulonnaise. Cette navette qui desservira le territoire métropolitain sur une ligne s'étendant de la gare de Saint Cyr à celle de Carnoules, vient d'entrer dans sa phase de réalisation, pour un coût de **350 millions d'euros**. De Saint Cyr à la gare de La Pauline, à l'ouest de Toulon, 4 TER omnibus par heure assureront une cadence de 1 train tous les ¼ d'heure et dans chaque sens. Au-delà de La Pauline, jusqu'à la gare de Carnoules, 2 TER par heure permettront une cadence d'un train toutes les ½ heures dans les 2 sens. La navette permettra ainsi en gare de Solliès-Pont, une fréquence de 36 trains par jour, soit 18 aller-retours au lieu de 11 actuellement. Ce projet bénéficiera d'importants travaux programmés dans la LNPCA qui concerneront les gares de Saint Cyr et de Carnoules mais aussi celles de Toulon, de Bandol, de la Seyne et de La Pauline, sans oublier bien sûr celles de Solliès-Pont et de Cuers.



UNE VILLE QUI PROTÈGE SON ENVIRONNEMENT



• La ligne de covoiturage Toulon-Cuers

En ayant toujours pour objectif l'amélioration des déplacements des administrés, la Région va expérimenter une ligne de covoiturage entre Toulon et Cuers afin de lutter contre l'autosolisme et rationaliser les déplacements automobiles.

Avec l'aide du bureau d'études ECOV, le projet a fait l'objet de 2 comités de pilotage présidés par Jean-Pierre Serrus, le 17 janvier au siège de la CCVG et le 26 mars à l'hôtel de la Métropole de Toulon. Sur les 20 arrêts desservis, **3 concernent Solliès-Pont** (Rond-point Daudet, Rond-point de l'Artisanat et rond-point des Terrins).

Le principe est de réduire l'autosolisme, c'est-à-dire la présence d'une seule personne par véhicule, en proposant aux passagers intéressés des sièges libres mis à disposition par des conducteurs volontaires et rétribués. La réservation se fait par l'intermédiaire d'une application ou de sms qui mettent en relation les covoitureurs et les passagers.

Après la matérialisation des 3 arrêts réalisés en régie par la commune, pour une dépense de 5 800 euros, la mise en service de la ligne sera progressivement réalisée avec l'accueil des conducteurs le 3 juin et l'appel aux usagers à partir du 23 juin.

L'installation de ce mode de covoiturage innovant et original, qui, il faut le rappeler est expérimental, devra être suivie et encouragée par les services communaux qui seront disponibles pour informer et faciliter les démarches.

On le voit, la mobilité est une priorité qui nécessite un large éventail d'actions mettant à contribution de nombreux partenaires.

Si l'amélioration du transport ferroviaire reste le socle des transports du quotidien, celui-ci doit être connecté avec les autres mobilités proches du citoyen et complémentaires, comme les transports routiers, qu'ils soient individuels ou collectifs, ou comme le vélo, le cheminement piétonnier ou les lignes de covoiturage.

Cette approche globale des transports rendue possible par l'intermodalité a nécessité de grands travaux pour l'amélioration des infrastructures de transports et des services de mobilité qui s'inscrivent également dans la transition énergétique voulue par le Plan Climat de la Région Sud.

L'augmentation du trafic ferroviaire devrait bénéficier à un million de voyageurs en 2030 et donner à la Nouvelle Ligne PACA un rôle essentiel dans le développement économique de la région et dans la qualité de vie de ses habitants.

Ouverture de la Ligne

ZOU! COVOIT'

Conducteurs : le 2 Juin 2025

Passagers : le 23 Juin 2025

Pré inscrivez-vous au service !

Les arrêts & les horaires

3 EPCI

7 communes

18 arrêts

Horaires de la ligne Toulon - Cuers

du lun. au dim
6h - 23h

Heures de pointe avec garantie trajet

6h30 - 8h30
16h30 - 18h30

Indemnités Conducteur

0,50 € par trajet déclaré
1€ mini par passager transporté

Tarif Passager

2,10 € par trajet (occasionnel)

2 abonnements ZOU !

○ Arrêts ZOU! Covoit'
— Ligne ZOU! Covoit'
— Bus ZOU! à proximité
— Bus Matinal à proximité
— Gare SNCF
— Parc vélos sécurisés
— Aires vélos
— Parking de covoiturage

Les maires face à la cabanisation



La “cabanisation” consiste en l’implantation sans autorisation, dans des zones le plus souvent agricoles et naturelles, de constructions ou d’installations diverses et illicites : baraques, caravanes, habitations légères de loisirs, constructions en dur...

Ces installations illicites représentent **une hantise quotidienne pour les maires**, responsables de la salubrité et de l’ordre public, mais bien souvent désarmés et dépassés par le nombre et l’ampleur de ces infractions.

La difficulté de prévenir ou de traiter ces entorses aux règles d’urbanisme, est la conséquence de plusieurs facteurs parmi lesquels sont le plus souvent fréquemment cités la **prescription de 10 ans** qui éteint l’action publique, souvent consécutive aux actions judiciaires dilatoires des mis en cause, mais aussi à la lenteur de la justice et à l’inexécution des jugements...

Le mécontentement des maires semble avoir été entendu par l’Etat et les autorités judiciaires du Var, à l’occasion de plusieurs réunions.

Ainsi, le 30 juillet 2024, lors du conseil d’administration de l’Association des Maires du Var (AMF) à Plan d’Aups Sainte Baume, le problème a été évoqué par Jean Cayron, maire de Roquebrune sur Argens en présence de Philippe Mahé, préfet du Var, de Samuel Finielz, procureur de la République de Toulon, de Pierre Couttenier, procureur de la République de Draguignan et de Jean-Pierre Vérán, président de l’AMF du Var, ainsi que les maires du conseil d’administration dont le maire de Solliès-Pont fait partie.

Les mêmes acteurs se sont retrouvés à Draguignan lors de l’assemblée générale des maires du Var le **4 octobre 2024** où une table ronde avait été organisée sur la cabanisation, mais devant une assemblée bien plus importante.



Enfin, le sujet a été évoqué le **11 février 2025** par une délégation des maires du Var devant 3 inspecteurs de l’Etat en visite dans le département.

Une conclusion évidente a émergé de cette concertation, **la nécessité d’une collaboration et d’échanges qui doivent s’exercer sur 3 niveaux** :

- **Le maire tout d’abord** qui doit garantir le respect des règles d’urbanisme, dresser les procès-verbaux d’infractions et signaler celles-ci au préfet et au parquet, sachant qu’il peut délivrer un arrêt interruptif des travaux et en faire procéder l’exécution d’office.
- **Le parquet qui participe** aux opérations de contrôle et doit apporter une réponse pénale rapide et ciblée.
- **Le préfet qui accompagne** et conseille les communes dans la prévention et les actions en exécution, dont la démolition et la remise en état des lieux.

Ces différentes actions ont été consignées dans **le contrat partenarial contre la cabanisation** dans le Var, passé entre le préfet, les procureurs de la République de Toulon et de Draguignan et les présidents des associations des maires du Var et des maires ruraux du Var.

Ce document, véritable guide des moyens de lutte contre la cabanisation, aidera la municipalité dans sa lutte quotidienne contre les infractions d’urbanisme dans nos espaces naturels et agricoles.

Le Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET) bientôt opérationnel

Lancé en septembre 2021 par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau (CCVG), le PCAET est un outil de planification stratégique et opérationnel qui propose aux collectivités de notre territoire d'aborder la problématique Air-Energie-Climat.



Sur le territoire de la Vallée du Gapeau, le PCAET se propose :

- De définir les objectifs stratégiques et opérationnels afin d'atténuer le changement climatique, de le combattre et de s'y adapter.
- D'élaborer un programme d'actions visant à favoriser la transition énergétique, en augmentant la production d'énergie renouvelable et en économisant celle-ci, en limitant les émissions de gaz à effet de serre et en favorisant la biodiversité, des objectifs auxquels la commune de Solliès-Pont a répondu depuis longtemps comme en témoignent le développement des énergies renouvelables avec le photovoltaïque ainsi que la construction de l'ÉcoQuartier.
- De mettre en place le Plan d'Action Qualité de l'Air qui concerne la réduction des polluants atmosphériques.

Après deux ans d'un travail de co-construction avec les acteurs et les partenaires clefs du territoire, la CCVG va arrêter son projet au mois de juin 2025 afin qu'il soit adopté avant le début de l'année 2026.

Quatre axes principaux ont été retenus. Ils répondent aux enjeux du territoire et s'inscrivent dans le PCAET élaboré par la Région Sud PACA.

- Axe 1 : tendre vers des logements et des bâtiments plus sobres en consommation d'énergie.
- Axe 2 : se déplacer autrement et transporter mieux.
- Axe 3 : cultiver, élever et se nourrir de manière raisonnée.
- Axe 4 : développer les énergies renouvelables et favoriser la sobriété énergétique.

De nombreuses actions sont déjà présentes sur le territoire, parmi lesquelles :

- Les mesures favorisant la transition énergétique particulièrement développées à Solliès-Pont où la production d'énergie renouvelable avec le parc photovoltaïque, les économies d'énergie avec l'habitat vertueux de l'écoquartier et l'équipement en LEDS sont les exemples les plus marquants.
- L'accompagnement technique et financier des ménages pour la réhabilitation de leurs logements pour lutter contre la précarité énergétique, traiter l'habitat indigne et la perte d'autonomie avec la mise en œuvre prochaine du Pacte Territorial succédant au Programme d'Intérêt Général qui a cessé en 2024.
- Le renforcement de la collecte des déchets et des biodéchets par un plan de communication adapté.
- La lutte contre les friches agricoles avec la mise en place d'un Plan de Reconquête agricole qui s'inscrit dans le projet de Zone Agricole Protégée qui sera elle aussi opérationnelle cette année.
- La mise en œuvre de campagnes en faveur de la qualité de l'air dans les espaces habités, plus spécialement au sein des bâtiments communaux à fort enjeux (crèche, écoles, bâtiments de santé), sera engagée avec l'aide de la COFOR ALEC 83.
- Enfin, en lien avec VEOLIA, des plaquettes informatives sur les gestes économisant la ressource en eau seront réalisées et distribuées.

Solliès-Pont, une ville où il fait toujours bon vivre !

En janvier 2025, la 5^{ème} édition du palmarès publiée par l'association "Villes et Villages de France", a classé Solliès-Pont à la **528^{ème} place** sur les 34 795 communes de France et à la 129^{ème} place sur les 514 communes dont la population est comprise entre 10 000 et 20 000 habitants.

Ce classement remarquable témoigne de la progression de la ville concernant les 187 critères qui définissent la qualité de vie et les services offerts à la population.

Parmi ceux-ci, se dégagent la sécurité, l'équilibre financier, la fiscalité et l'offre de santé, mais aussi l'éducation, les sports, la solidarité, l'attractivité immobilière et la protection de l'environnement.

Au niveau départemental, la ville maintient son classement à la **11^{ème} place** des 153 communes du Var et à la **3^{ème} place** des villes de 10 000 à 20 000 habitants.



La livraison de la médiathèque en février, la finalisation de l'ÉcoQuartier et du chantier de rénovation de la centralité à la fin de l'année, l'ouverture du nouveau centre de radiologie et du centre dentaire, mais aussi la livraison de l'Ehpad début 2026, représentent des opérations qui devraient encore améliorer ce classement.



Solliès-Pont confirme pour la 3^{ème} fois le Label "3 fleurs"

Le mercredi 11 avril 2025, dans le salon d'honneur de l'hôtel de la Région Sud PACA à Marseille, monsieur François de Canson, 3^{ème} vice-président de la Région et président du Comité Régional de Tourisme a, sur proposition du jury régional "Villes et Villages Fleuris", confirmé pour la 3^{ème} fois le label 3 fleurs obtenu par la commune en 2013.

Ce label très convoité récompense l'embellissement de la commune engagé depuis 2008 dans le respect de l'environnement et toutes les actions mises en œuvre pour l'amélioration de la qualité de vie des administrés.



UNE VILLE SOUCIEUSE DE VOTRE SANTÉ

La Santé reste la première préoccupation des Français. Cette exigence légitime est partagée par les habitants de la commune, inquiets de la menace de désertification médicale qui pesait sur notre territoire, en raison du départ massif à la retraite de praticiens généralistes et spécialistes qui n'avaient pas trouvé de remplaçants. La commune a anticipé et prévenu dès 2020 cette menace de désertification en construisant, avec le concours de l'Agence Régionale de Santé, une maison de Santé Pluriprofessionnelle, inaugurée en février 2024. L'amélioration de l'offre de soins s'est poursuivie avec la mise en chantier du nouvel EHPAD, en cours de construction, qui sera livré au début de l'année 2026, mais aussi par la construction d'un nouveau centre de radiologie et d'un nouveau centre dentaire qui seront opérationnels dans quelques mois.

Le forum "Bien vivre après 60 ans" : une première à la MSP DE SOLLIÈS-PONT

Le 6 novembre 2024, de 9 heures à 13 heures, la **Maison de Santé Pluriprofessionnelle (MSP) de Solliès-Pont** a accueilli pour la première fois, le Forum de prévention santé "**Bien vieillir après 60 ans**". Un événement inédit, entièrement gratuit, qui a rencontré un vif succès avec près de 90 participants venus s'informer, se faire dépister et échanger avec les médecins et les professionnels du centre de santé.

Coorganisé par le Centre de Ressources Territorial (CRT) Félix Pey Enco Vostre et la MSP, ce forum s'inscrivait dans une démarche d'accompagnement des seniors, portée par ces deux structures engagées dans la prévention et dans **le maintien à domicile des seniors après 60 ans**.

Tout au long de la matinée, les visiteurs ont pu profiter de stands interactifs animés par une équipe pluridisciplinaire médicale et paramédicale. Ces espaces ont permis à chacun d'accéder à des dépistages gratuits, de recevoir des conseils personnalisés et de découvrir des solutions concrètes pour bien vieillir, **intéressant de nombreux domaines** comme :

le dépistage des risques cardiovasculaires et l'information sur la vaccination ; les conseils nutritionnels donnés par une diététicienne ; le dépistage de la DMLA et le contrôle de la vue par un ophtalmologiste ; la prévention santé spécifique aux plus de 60 ans par une sage-femme ; l'aménagement de son logement et la prévention des chutes par une ergothérapeute ; l'évaluation auditive par un audioprothésiste ; l'accompagnement à la création d'un compte "Mon espace santé" ; la présentation de matériel médical et de chaussures adaptées par Ortho Médical Santé ; l'information sur les dispositifs d'aide à domicile par la Maison départementale des aidants ; l'accompagnement à domicile par le CRT.



Ce rendez-vous a permis d'aborder la santé des seniors sous un angle préventif, concret et bienveillant, en réunissant dans un même lieu toutes les compétences nécessaires pour favoriser le vieillissement en bonne santé.

Cet évènement témoigne également du dynamisme de la Maison de Santé où exercent 10 médecins dont 6 spécialistes, accompagnés par une sage-femme, une diététicienne, une ergothérapeute, 2 infirmières et deux assistantes médicales.

/// Chantier du nouvel EHPAD : fin des travaux de gros œuvre



Le 8 mai 2025, une manifestation conviviale a célébré sur le site de l'écoquartier la livraison du gros œuvre du nouvel EHPAD dont les travaux ont été réalisés par l'entreprise de construction EXAGO de Gardanne.

Cet important projet élaboré par le bureau d'architectes A + Delmas et conduit par l'architecte Romuald Gailly, assisté des conseils judiciaires de Christophe Devarieux, le directeur de l'EHPAD actuel, vient donc de franchir une étape importante avec le démontage de la grue.

Le calendrier qui est respecté, permet d'espérer une livraison de l'établissement de santé au début du **1^{er} trimestre 2026** qui autorisera le transfert de l'EHPAD Félix Pey du centre-ville.

La commune disposera bientôt d'une maison de retraite médicalisée de **78 lits**, d'une surface de plancher de 4 898 m² composée de 3 niveaux articulés autour de deux patios et de terrasses végétalisées. Cet établissement sécurisé, accessible et répondant aux normes sanitaires, comportera des chambres individuelles desservies par des services administratifs et sanitaires de grande qualité, ainsi que d'une cuisine et d'une unité de 14 places pour les résidents atteints de **troubles cognitifs**.

La commune qui, depuis 2013, a soutenu avec pugnacité ce très important projet dont le coût de près de 18 millions d'euros se justifie par le maintien et l'amélioration de l'offre de soins pour nos séniors, le bloc communal ayant consenti une aide de 1 700 000 euros.

L'ouverture prochaine de l'établissement sur le site agréable et apaisé de l'écoquartier, propice à des échanges intergénérationnels avec l'école Notre-Dame et une crèche voisine, fera émerger des actions mutualisées avec les dispositifs de maintien à domicile.



UNE VILLE SOUCIEUSE DE VOTRE SANTÉ

/// Le nouveau centre de radiologie Imasud : “Le Trident II”



Un nouveau centre de radiologie est en cours de construction sur le site de l'ancienne perception, près du château et de la poste, sur un emplacement stratégique, d'accès facile, desservi par une bretelle de l'autoroute A 50. Après la délivrance du permis de construire en mars 2023, le bâtiment en cours de construction qui dispose d'une surface de plancher de 790 m² sur 3 niveaux, a été élaboré par le cabinet d'architecte Bénédicte Balestrieri de Marseille. Les travaux de gros œuvre ont été réalisés par l'entreprise italienne Cemental SPA qui a utilisé un procédé moderne et original de panneaux préfabriqués en béton.

/// Le nouveau centre dentaire



Situé sur une parcelle foncière prélevée sur le parking Beltrame et cédée par la commune en décembre 2024 aux docteurs Dubois et Ottavioli, chirurgiens-dentistes, un centre dentaire va bientôt se dresser sur l'avenue des Aiguiers, en zone périurbaine.

Le permis de construire élaboré par le cabinet Alexandre Caire de La Ciotat ayant été délivré en juin 2024, les travaux ont commencé avec la démolition de la petite maison en ruine, présente sur le site.

Bientôt, dès 2026, un nouveau centre dentaire s'élèvera sur une emprise de 228 m² et sur un seul niveau. Ainsi, ces locaux modernes et fonctionnels, comme ceux de la Maison de Santé Pluriprofessionnelle inaugurée en 2024, et ceux du nouveau Centre de Radiologie en cours de construction, amélioreront encore l'offre de soins dont bénéficie notre population.

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

SAMEDI 21 JUIN - FÊTE DE LA MUSIQUE "MIDI MINUIT"

■ AU CHÂTEAU & COUR D'HONNEUR

- > Le Dixie Au Fil du Gapeau, Big band en déambulation
- > 16H30 : groupes RIOT, GAELERIC, WELCAPO, BLUE MONKEYS
- > 17H00 : Boum des enfants
- > 17H00 : Star Flash
- > 18H30 : Magic Form
- > 20h00 : Le jour se lève
- > 21h00 : Karaoké
- > 21h30 : Concert TOP80

■ PLACE DE L'ÉGLISE

- > 11H00 : Big Band dirigé par Denis FOURIO.
"Ça va swinguer"
- > 21H30 : Groupe Funk en live

■ À LA MÉDIATHÈQUE

Un piano en accès libre pour célébrer la musique

Participation des associations de la ville.
Animations, manèges, jeux pour enfants
et marché nocturne.

DU 11 AU 20 JUIN

■ EXPOSITION JEAN DUBRUSK

Salles Vérane et Baboulène
Entrée libre - Organisée par l'Office culturel de Solliès-Pont

LUNDI 14 JUILLET

■ CÉRÉMONIE ET BAL

Centre-ville

10h50 : Cérémonie officielle et défilé
21h00 : Bal populaire

DU 25 AU 27 JUIN

■ FESTIVAL DES COMÉDIES

Dans la cour intérieure du château / 21H15

- > Mercredi 25 juin : "Une chambre pour deux"
- > Jeudi 26 juin : "Retour de Madison"
- > Vendredi 27 juin : "En attendant le divorce, Marions-nous !"

Tarifs : 13€ par spectacle
Informations & réservations :
Office de Tourisme 04 94 28 92 35

DU 24 AU 27 JUILLET

■ FÊTE DE LA STE-CHRISTINE

Fête foraine tous les soirs au boulodrome
Concerts et spectacles sur la place de l'Eglise

Jeudi 24 Juillet :

- > 11h : Messe
- > 20h30 : Procession - Départ de l'église
- > 21h30 : Concert GOSPEL

Vendredi 25 juillet à 21h30 : Revue CABARET

Samedi 26 juillet à 21h30 : FLOBEL TRIBUTE CELINE DION

Dimanche 27 juillet à 21h30 : Animation DJ

VENDREDI 15 AOÛT

■ BAL POPULAIRE

Place du Général de Gaulle - De 21h30 à minuit

SAMEDI 16 AOÛT

■ FÊTE DE LA SAINT ROCH

A partir de 18h30 à la Chapelle des Laugiers

DIMANCHE 24 AOÛT

■ FÊTE DE LA LIBÉRATION DE SOLLIÈS-PONT

Défilé et commémoration officielle

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

Les
Nocturnes
à Solliès-Pont
Festival de Musique Classique

2e édition

Les Nocturnes à Solliès-Pont

Au Château Forbin

Du 1 au 6 juillet 2025

Festival de Musique Classique



Les grands Nocturnes

Mardi 1/07 - 21h : Les musiciens de l'Opéra de Toulon - Squartet et plus

Vendredi 4/07 - 21h : Récital piano: Les grands nocturnes romantiques

Samedi 5/07 - 21h : Concert théâtral

Dimanche 6/07 - 21h : Soirée jazz

Les petits Nocturnes

Mercredi 2/07 - 17h : Concert pour enfants "Pierre et le loup"

Mercredi 2/07 - 18h15 : Atelier chorale: Venez chanter en famille !

Jeudi 3/07 - 18h : Concerts des élèves du Conservatoire TPM

Samedi 5/07 - 10h30 : Spectacle musical "Tic Tac"



Réservation possible sur le site
www.festivalnocturnes.fr



L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies



Renseignements billetterie & réservations

Office de tourisme de la Vallée du Gapeau : 04 94 28 92 35

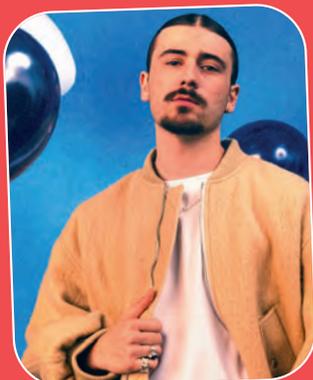
Place Général de Gaulle - 83210 Solliès-Pont

Ouverture des portes : 19h
Spectacle à 20h45 - Buvette & restauration



DU 15 AU 18 JUILLET

MARDI 15 JUILLET



Pierre
GARNIER

Première partie
Adamé

Fosse / Tarif : 39€
Cat 2 / Tarif : 49€
Cat 1 / Tarif : 59€

À seulement 22 ans, Pierre Garnier est le phénomène musical de l'année. Vainqueur de la Star Academy, il a conquis des millions de fans grâce à sa voix singulière et puissante, ainsi qu'à sa personnalité attachante. 2024 a marqué le début d'une carrière fulgurante : son tube "Ceux qu'on était" (certifié single de diamant avec 50 millions de streams).

JEUDI 17 JUILLET



ARTUS

Première partie
Titof

Cat 2 / Tarif : 47€
Cat 1 / Tarif : 57€

Avec son humour décapant et sans filtre, Artus revient sur scène pour un spectacle où aucune limite n'est fixée... parce qu'il n'en a jamais mis ! Ne manquez pas ce rendez-vous avec l'un des humoristes les plus audacieux de sa génération.

MERCREDI 16 JUILLET



Patrick
FIORI

Première partie
Franck CASTELLANO
et le Chœur du Sud

Fosse / Tarif : 39€
Cat 2 / Tarif : 49€
Cat 1 / Tarif : 59€

Entouré de son équipe fidèle, Patrick Fiori vous invite à rejoindre sa grande famille de cœur le 16 juillet 2025, pour une soirée placée sous le signe du partage et de l'émotion. Préparez-vous à vivre un moment exceptionnel, empreint de bienveillance et d'humanité, dans le cadre du Festival du Château.

VENDREDI 18 JUILLET



SANTA

Première partie
Anaïs

Cat 2 / Tarif : 39€
Cat 1 / Tarif : 48€

L'année 2024 a été un véritable tournant pour SANTA. Entre émotion et énergie, elle a conquis le cœur de son public tout en les faisant vibrer sur des rythmes inoubliables. Ses accomplissements parlent d'eux-mêmes : le single "Popcorn Salé" certifié diamant, "Recommence-moi" ainsi que son premier album certifiés platine, et plus de 200 millions de streams cumulés.

Réservations possibles auprès de Sud Concerts : www.festival-du-chateau.com

L'ÉTÉ À SOLLIÈS-PONT

pour tous les goûts et toutes les envies

■ Cinéma Plein air / 21h30

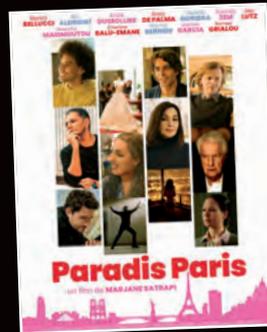
Séances gratuites sur le parvis du Château
Soirées offertes par la municipalité



Mardi 29 juillet
Le Comte de Montéchristo



Mercredi 30 juillet
Les 3 mousquetaires Milady



Mardi 05 août
Paradis Paris



Mercredi 06 août
Mystère à Venise



■ FÊTE DE LA FIGUE ET DU TERROIR (28e ÉDITION)

Vendredi 29 août

21h : Grand repas sur la place du Général de Gaulle "Menu spécial figue" concocté par Mathieu Gossuin et sa fidèle brigade. Animation : Orchestre de variétés "Kontrast" live production".
Billetterie à l'Office de Tourisme de la Vallée du Gapeau.

Samedi 30 août

Marché tout à la figue 9h-20h. Animations dans les rues. Mini-ferme des "Écuries du romarin".

- 8h30 à 12h30 : Visite de la Copsolfruit et randonnée dans les figuiers.
- 9h00 : Accueil des confréries sur le parking Autran.
- 10h00 : A la recherche des figues cachées (jeu) en centre-ville.
- 10h30 : Départ du Château. Défilé dans les rues avec le carrosse de la figue, le cortège des confréries.
- 11h00 : Inauguration de la 28^{ème} Fête de la Figue.
- 11h15 : Chapitre des confréries et intronisations des nouveaux membres.
- 12h00 : Bénédiction des confréries, aubade sur le parvis de l'église.
- 15h15 : Atelier culinaire sur la place de l'église.
- 17h00 : Election du bébé figue 2025.

Dimanche 31 août

- 9h00 à 18h30 : Marché et animations dans les rues.
- 10h00 à 12h00 : A la recherche des figues cachées (jeu) en centre-ville.
- 10h30 : Atelier culinaire.
- 11h00 : Messe de la figue, église Saint Jean-Baptiste.
- 14h00 : Conférence sur les vertus de la figue par Hélène Saltetto, médaillée d'or au Salon de l'Agriculture 2025.
- 14h30 : Concours du plus gros mangeur de figues.
- 15h30 : Spectacle du groupe folklorique Lei Ginèsto sur la place de l'église.
- 16h00 : Concours de Chant suivi de la remise des prix (18h).

À VOTRE DISPOSITION PENDANT LA FÊTE DE LA FIGUE :

Navettes gratuites pour les visiteurs au départ des différents parkings vers le centre-ville.
Rens. Office de Tourisme Intercommunal de la Vallée du Gapeau : www.valleegapeau-tourisme.fr

À VOS AGENDAS !

AOÛT 2025

■ DU 27 AOÛT AU 18 SEPTEMBRE

Exposition "Eugène Baboulène" au Château
en partenariat avec la Galerie Estades

SEPTEMBRE 2025

■ SAMEDI 06 SEPTEMBRE

Forum des associations - Parc du château

■ SAMEDI 07 SEPTEMBRE

La Blood Run - Course dans la ville

■ SAMEDI 14 SEPTEMBRE

Vide-grenier du Comité des Fêtes - Boulodrome

■ DU 19 AU 21 SEPTEMBRE

Journées Européennes du patrimoine
"Patrimoine architectural"

■ SAMEDI 20 SEPTEMBRE

Récital d'Orgues - Eglise St Jean Baptiste

■ DU 23 AU 28 SEPTEMBRE

Exposition : "Les sous-marins en escale à
Solliès-Pont" - Château

■ 27 & 28 SEPTEMBRE

Bourse 2CV Club- Parc du Château

OCTOBRE 2025

■ MERCREDI 1ER OCTOBRE

Don du sang - Salle des fêtes

■ DU 02 AU 12 OCTOBRE

Exposition Club de l'Image de Solliès-Pont
Château

■ LUNDI 13 OCTOBRE

Forum de l'emploi - Château

■ DU 16 AU 26 OCTOBRE

Exposition Club Photo du Gapeau - Château

NOVEMBRE 2025

■ SAMEDI 1ER NOVEMBRE

Halloween, parade et marché - Place de l'église

■ DU 03 AU 09 NOVEMBRE

Salon d'Automne au château
organisé par l'association Art et peinture

■ DU 13 AU 23 NOVEMBRE

Exposition de peinture "À la manière de" - Château

■ 22 ET 23 NOVEMBRE

Exposition 80 Ans du Secours Populaire - Quiétude

■ DU 29 NOVEMBRE AU 17 DÉCEMBRE

Exposition Lei Gineisto "Les santons" - Château

MÉDIATHÈQUE RENÉ CHAR

■ 09 JUILLET 2025

Tournoi jeux vidéo, univers Jeux Vidéo

■ 16 JUILLET 2025

Chasse aux livres, espaces jeunesse

■ 30 JUILLET 2025

Pixel Art autour de Minecraft, salle de réunion

■ 06 AOÛT 2025

Découverte de jeux de sociétés

■ 20 AOÛT 2025

Tournoi jeux vidéo, univers Jeux Vidéo

■ 30 AOÛT 2025

Atelier "Culbutto rigolo à la figue"
dans le cadre la Fête de la figue, salle de réunion

■ 06 SEPTEMBRE 2025

Conférence : "Changement climatique et cycle
de l'eau : quels impacts demain ?", auditorium

■ 20 SEPTEMBRE 2025

"La dictée du patrimoine", auditorium

■ 20 SEPTEMBRE 2025

Exposition de costumes Lei Ginesto
et conférence

■ 24 SEPTEMBRE 2025

Atelier sur l'acoustique sous-marine
Conférence sur le sous-marin Casablanca
Auditorium

■ 27 SEPTEMBRE 2025

Bourse aux livres, parvis Médiathèque

■ DU 03 AU 13 OCTOBRE 2025

Fête de la science

■ 11 OCTOBRE 2025

Atelier "Il était une fois", salle de réunion

D'autres beaux événements à venir... Restez connectés
sur notre site et nos réseaux pour ne rien manquer !

Pour plus de renseignements : 04 94 00 62 39

DÉCEMBRE 2025

■ 05 & 06 DÉCEMBRE : Téléthon

■ 06 & 07 DÉCEMBRE

Deux concerts à la bougie à Solliès-Pont

Festival Sacrée Musique

Église Saint Jean-Baptiste

■ SAMEDI 13 DÉCEMBRE

Récital d'Orgue Vernet - Église

Eglise St Jean Baptiste

■ DIMANCHE 14 DÉCEMBRE

17^{ème} édition des Pères Noël Motards du Var

■ VENDREDI 19 DÉCEMBRE

Concert de Noël par l'école de musique

■ DU 19 AU 28 DÉCEMBRE

Féeries de Noël à Solliès-Pont

Parade, animations, expositions



PHILIPPE LAURERI,
ADJOINT À LA SÉCURITÉ,
AUX RISQUES MAJEURS
ET À L'AGRICULTURE

Tout autant que la Santé, les administrés sont très concernés par le maintien de la sécurité publique. La commune est très soucieuse de maintenir l'ordre public et d'assurer la prévention des risques majeurs comme les incendies et les inondations.

Pour répondre à ces attentes, la police municipale joue un rôle de prévention des incivilités et des comportements délictueux, la répression restant de la compétence régalienne de la gendarmerie nationale. L'installation d'un réseau de vidéoprotection étendu et performant, la collaboration de la police municipale avec la brigade de gendarmerie de la Farlède et avec tous les acteurs du territoire, réunis au sein du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance, sont autant d'atouts pour assurer le maintien de la sécurité publique.

La vidéoprotection à Solliès-Pont : pour une ville plus sûre

La sécurité représentant pour les sollièspontois une priorité essentielle et légitime a encouragé la commune à engager une réflexion approfondie en développant et en dotant sa police municipale de moyens modernes où la vidéoprotection tient la première place.

Ainsi, dès 2010, un premier réseau de 14 caméras avait été installé.

Les nouvelles technologies, l'augmentation des incivilités et le risque terroriste, décidèrent la municipalité en 2020 à repenser entièrement son dispositif de vidéoprotection en l'étendant sur tout le territoire communal et en améliorant la qualité des équipements connectés à un centre de supervision.



Un réseau connecté et performant

• Le déploiement technique

Dès 2021, la commune a entrepris la réalisation d'un réseau moderne constitué de caméras haute définition et à large champ de vision dont plusieurs sont télécommandables à distance.

Ainsi, 37 caméras nouvelle génération ont été installées entre 2021 et 2023 et 24 supplémentaires en 2024. A la fin de l'année 2025, 87 caméras seront réparties sur 53 sites stratégiques, incluant les entrées de ville, les parkings, les grands axes de circulation, les bâtiments publics, les écoles et les zones sensibles.

Cela représente 140 capteurs vidéo auxquels s'ajoute une caméra nomade pour répondre à des besoins ponctuels. L'acquisition par la municipalité d'un drone en 2022, complète utilement ce dispositif pour les interventions de sécurité mais aussi pour l'inspection du patrimoine et la gestion de crises.

Parallèlement, la commune a mis en place un réseau de fibre optique privé dédié à la vidéoprotection et à l'interconnexion informatique entre les bâtiments municipaux, qui permet une transmission rapide, sécurisée et peu coûteuse qui facilite également une future mutualisation avec les communes voisines.

• Le Centre de Supervision Urbain (CSU)

Les images sont recueillies dans le Centre de Supervision Urbain (CSU) installé dans la tour sud du château de Solliès-Pont qui dispose d'un poste opérateur et de deux

moniteurs permettant une surveillance en direct ou à postériori par des agents habilités. Conformément à la réglementation, les images sont conservées 15 jours sur un serveur sécurisé.

• Un investissement conséquent et rationnel

La commune est adhérente au SICTIAM, syndicat mixte d'ingénierie qui l'a accompagnée dans l'élaboration du projet, en lien avec l'entreprise ERYMA qui a réalisé l'installation des équipements qui représentent un investissement de **1 536 000 euros TTC**, réparti sur 5 ans (2021-2025). Cette dépense a été cofinancée à hauteur de 50% par le fonds de concours attribué par la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau.



Des résultats concrets et encourageants

Depuis 2021, 165 réquisitions, dont 40 depuis le début de l'année, ont été prescrites à la suite de plaintes par les forces de l'ordre, gendarmerie nationale, police judiciaire, police nationale.

Portant essentiellement sur des cambriolages, des vols de véhicules et des dégradations, l'analyse des images

enregistrées servent de preuves pour les enquêtes judiciaires mais aussi pour lever le doute sur des plaintes non fondées.

Ainsi au cours des six derniers mois, 90% des visionnages ont permis d'identifier les auteurs de délits et d'élucider plusieurs enquêtes.

Une politique de sécurité qui sera poursuivie



• **Par le déploiement des 87 caméras** prévues qui se poursuivra jusqu'à la fin de l'année, conformément aux engagements électoraux pris en 2020.

• **Par l'intégration de nouveaux logiciels** d'analyse intelligente des images.

• **Par l'excellente collaboration** entre la police municipale qui compte aujourd'hui 13 agents bien équipés, motorisés et armés, et les services de gendarmerie qui participent activement aux actions du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance.

• **Par la création d'un CSU Intercommunal**

Le projet d'interconnexion des réseaux de vidéoprotection des communes de la vallée du Gapeau devrait déboucher sur la création d'un Centre de Supervision Urbain Intercommunal (CSUI) qui permettrait une lecture directe des images sur l'ensemble du territoire, une mutualisation qui renforcerait la réactivité en cas d'incident.

Le 22 octobre 2024, une réunion déterminante a rassemblé

au siège de l'intercommunalité, les maires du territoire, les chefs de service des polices municipales, les directeurs des services techniques, des juristes et le bureau d'études SICTIAM, au cours de laquelle ont été abordés les aspects juridiques, techniques et organisationnels de cette mutualisation ambitieuse.

Enfin, la visite le 4 décembre dernier du Centre Interurbain de Vidéoprotection de Nîmes Métropole a permis aux élus et aux agents de l'intercommunalité d'appréhender de façon très concrète, l'intérêt de ce dispositif.

• **Une stratégie cohérente et efficace au service des citoyens**

Le maintien de la sécurité publique à Solliès-Pont relève d'une politique volontariste construite dans la durée avec des partenaires solides et d'outils performants comme la vidéoprotection qui permet à la commune de prévenir, de protéger et d'intervenir pour assurer un cadre de vie serein et apaisé pour la population.

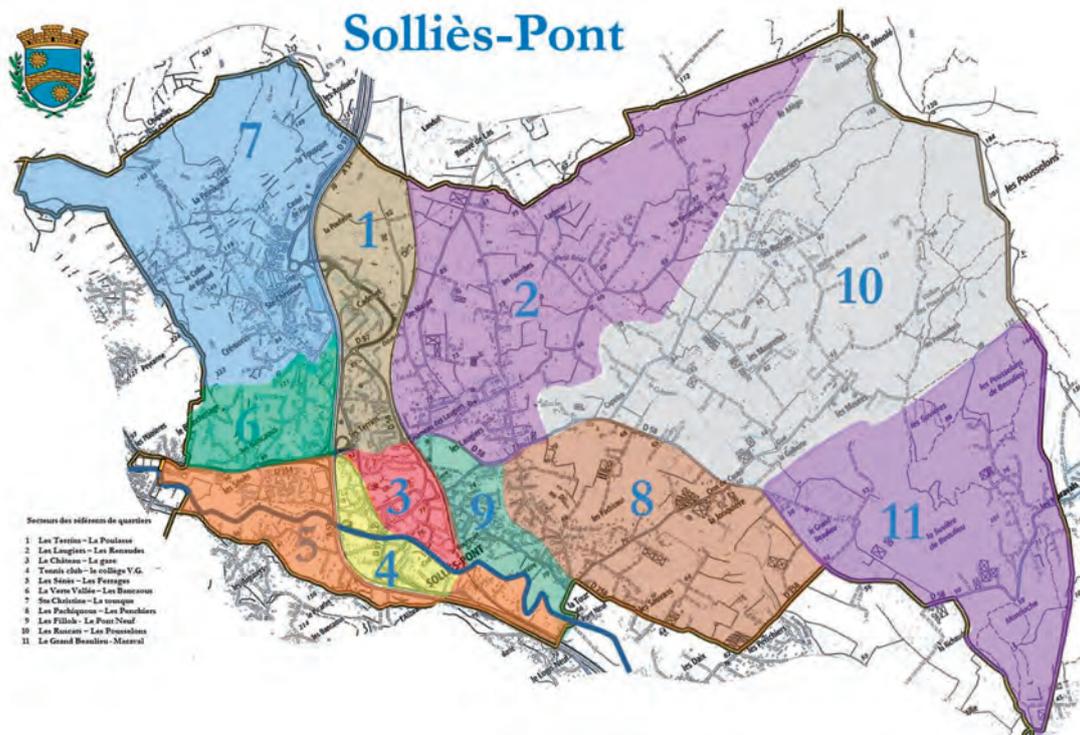
Garder une ville propre...

Les règles sont simples :

- **Ne jamais déposer de sacs-poubelles à côté des conteneurs** (enterrés ou non). Pour les conteneurs enterrés, une pastille verte signale s'il y a encore de la place. La capacité sera augmentée pour les futurs emplacements.
- **Utiliser le tri sélectif** pour les emballages recyclables (papier, carton, plastique, verre).
- **Prendre rendez-vous pour l'enlèvement des encombrants (04 94 27 87 31)**. Dans ce cas, les déposer la veille devant son domicile après 20h.

Les dépôts sauvages ont un coût supplémentaire pour la commune : le conseil municipal du 28 mai 2009 a décidé, à l'unanimité, de le répercuter sur les pollueurs. En référence au Code pénal, Art. R.633-6 : dépôt ou abandon d'ordures, de déchets ou d'objets hors des emplacements autorisés : 68€ - En référence au Code pénal, Art. R.644-2 : embarras d'une voie publique par dépôt ou abandon sans nécessité d'objets ou matériaux entravant la libre circulation : 135€

Les référents de quartiers : des citoyens au service de tous



Depuis le 20 janvier 2018, la commune de Solliès-Pont peut compter sur l'implication de 37 référents de quartier, répartis sur **11 secteurs du territoire**.

Citoyens bénévoles investis dans la vie de leur quartier et motivés par la défense de l'intérêt général, ils assument les relations entre les habitants, les services municipaux et la gendarmerie, dans un cadre qui a été défini par une charte.

Leurs missions ? Interlocuteurs privilégiés, les référents sont à l'écoute des administrés dont ils rapportent les problèmes et les difficultés rencontrés dans les quartiers qu'ils représentent et qui concernent le stationnement, la circulation, la propreté de la cité, l'amélioration, l'entretien des espaces publics et de la voirie, les incivilités, les dégradations et les troubles à l'ordre public.

Autant de sujets concrets sur lesquels les référents peuvent alerter ou proposer des solutions au cours de **réunions trimestrielles** animées par Patrice Barnay,

conseiller municipal délégué à la participation citoyenne. Ces rencontres sont l'occasion d'échanges avec les élus, la police municipale, les services techniques communaux et intercommunautaires, mais aussi avec la brigade de gendarmerie de la Farlède, pour traiter les problèmes propres à chaque secteur. Ensemble, ils abordent des sujets spécifiques à chaque quartier et s'emploient à faire avancer les dossiers de proximité.

Lors de la dernière réunion des référents de quartier, le lundi 3 mars, les représentants de la gendarmerie ont présenté le bilan concernant la sécurité dans les 5 communes de l'intercommunalité, une synthèse qui avait été exposée aux élus du canton le mercredi 26 février.

Un bilan qui s'avère rassurant avec une baisse très sensible des cambriolages et des actes délictueux, en dépit d'une augmentation des violences intra familiales. Ces résultats encourageants relèvent pour une bonne part de l'efficacité du réseau de caméras de vidéoprotection installées qui permettent d'identifier plus facilement les auteurs d'incivilités ou de délits.

Enfin, pour les conflits de voisinage, nous rappelons que le **conciliateur de justice** est compétent en la matière et reçoit sur rendez-vous au CCAS.



Pour plus de renseignements,

rendez-vous sur le site internet de la Ville :

www.ville-solliès-pont.fr

Rubrique : Accueil > Cadre de vie > Référents de quartier

Le nouveau Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI)

Un outil indispensable pour maîtriser les aléas

À la suite de l'annulation en mars 2014 par la Cour administrative d'appel de Marseille du précédent Plan de Prévention des Risques Inondation (PPRI), le Préfet du Var a prescrit l'élaboration d'un nouveau PPRI par arrêté du 26 novembre 2014, afin d'y intégrer une vision réactualisée des zones à risques de crue du Gapeau et de ses principaux affluents.

Des objectifs clairs pour protéger les personnes et les biens

Le PPRI est un document de planification qui vise à limiter la portée et les conséquences des inondations sur les populations et les infrastructures. Pour ce faire, il a pour mission de maîtriser l'urbanisation dans les zones exposées, en interdisant toute nouvelle construction, ouvrage ou aménagement susceptible d'aggraver le risque pour les vies humaines, qu'il s'agisse d'exploitations agricoles, forestières, artisanales, commerciales ou industrielles. Par ailleurs, il définit les conditions précises d'utilisation et d'exploitation des zones concernées et prévoit des prescriptions, y compris pour les secteurs indirectement exposés.



Un aboutissement prochain

Le nouveau PPRI, fruit d'une démarche rigoureuse et participative, devrait être approuvé d'ici la fin de l'année 2025.

Ce document réactualisé constituera un véritable levier pour **la gestion du risque inondation dans le Var et sur notre Commune**, en encadrant strictement l'urbanisation pour mieux protéger les populations et leurs biens.

Le suivi de cette démarche et l'accès aux éléments de l'enquête publique sont assurés via le site internet de la Préfecture du Var, rubrique "Publications/Enquêtes publiques".

Une démarche rigoureuse et concertée

L'élaboration du PPRI s'inscrit dans une procédure structurée comportant **plusieurs étapes essentielles**.

- **Prescription préfectorale** (arrêté du 26 novembre 2014).
- **Élaboration du dossier complet** par les services de l'Etat.
- **Consultation des acteurs publics** : La Commune, le Syndicat Mixte du Bassin Versant du Gapeau, la CCVG, la Région, le Département, la Métropole TPM, le Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT), la Chambre d'agriculture, la Chambre de commerce et d'industrie ainsi que le Centre régional de la propriété forestière participent à la réflexion.
- **Concertation des populations** : Une réunion publique s'est tenue le 14 février 2023 à la salle des fêtes afin d'informer et de recueillir les avis des habitants.



• **Enquête publique**. Organisée du 7 février au 10 mars 2025, l'enquête a permis de recueillir des observations que le commissaire enquêteur a analysé et a synthétisé dans son rapport motivé.

• **Approbation préfectorale**. Après examen des conclusions, le Préfet pourra approuver le PPRI. Ce document sera alors annexé, sous forme de servitude d'utilité publique au Plan Local d'Urbanisme par arrêté municipal.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



JEAN-PIERRE COIQUAULT,
ADJOINT AUX ENTREPRISES,
AUX COMMERCES ET À L'ARTISANAT

Redynamisation du commerce de proximité

Depuis 2024, dans le cadre d'une stratégie globale de revalorisation du centre-ville, la commune de Solliès-Pont a lancé une démarche de requalification de son Centre ancien. Cette opération, axée sur la revitalisation du cœur de ville, vise à préserver et valoriser le patrimoine immobilier communal tout en encourageant les déplacements doux et en créant des espaces végétalisés pour lutter contre les îlots de chaleur.

Dans cette dynamique, **la commune a acquis deux locaux commerciaux situés dans la rue Gabriel Péri** qui seront mis à disposition de commerçants dès juin 2025.

Le premier commerce, l'ancienne boutique "Figurez-vous" que la commune vient d'acquérir au N°2 offre une surface de 100 m².

Le second, situé au N°18, au rez-de-chaussée d'un immeuble appartenant à la commune qui vient d'être restauré, dispose d'un local commercial de 45 m².

La location de ces deux emplacements a pour objectif de relancer le commerce de proximité dans le centre ancien en soutenant notamment les activités artisanales, la vente de produits locaux et la restauration de qualité.

Cette démarche a été favorisée par les travaux de requalification du centre-ville qui vont apporter **une plus grande lisibilité** et une plus grande accessibilité de ces commerces.

Ces locaux feront initialement l'objet d'un bail précaire avec évolution possible vers un bail commercial classique, la commune se réservant le droit de sélectionner les futurs preneurs selon les critères publiés et mis en ligne sur son site.



Pour toute information :

Direction de l'Urbanisme (Centre Technique Municipal)

Tél. : **04 94 13 54 74** - urbanisme@solliespont.fr ou

infosite@solliespont.fr

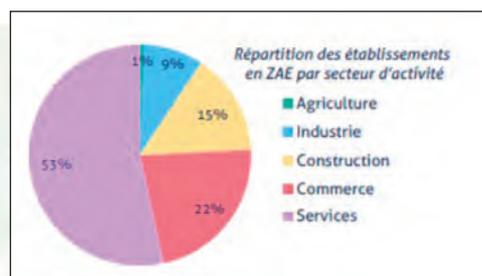
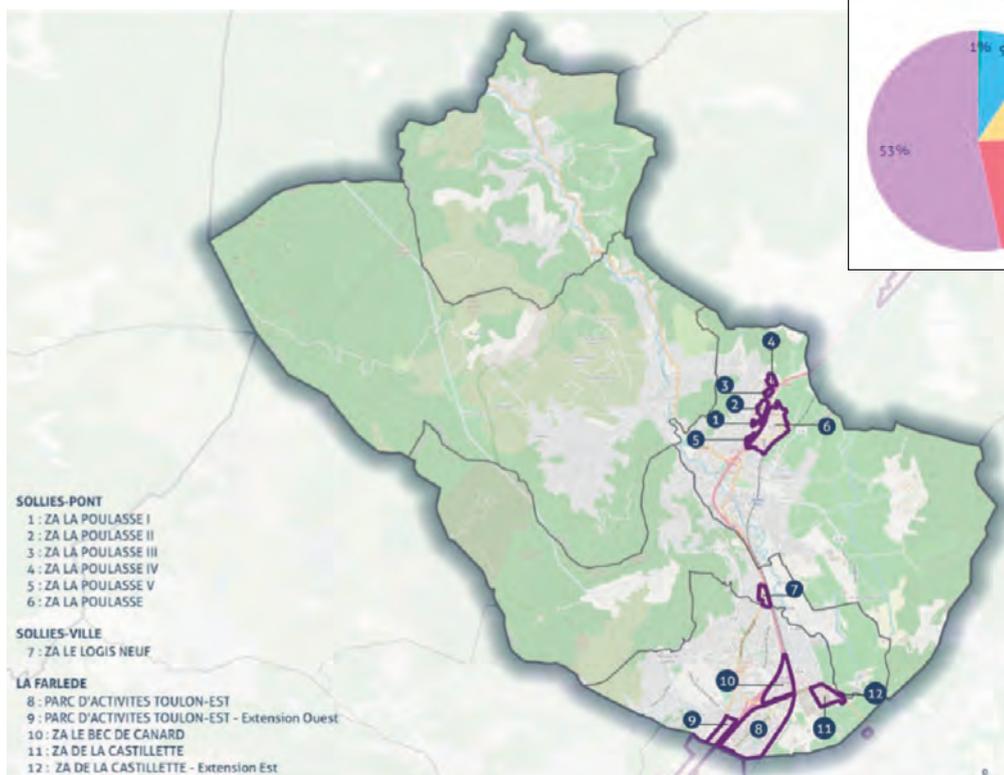


UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

L'inventaire des Zones d'Activités Économiques

Une démarche préalable à la mise en œuvre d'une politique d'aménagement durable en matière de foncier économique

La Loi dite "climat et résilience" promulguée le 22 août 2021, a pour principal objectif de lutter contre le dérèglement climatique et ses conséquences. En outre, la loi porte sur des objectifs de sobriété foncière et de lutte contre l'artificialisation des sols. Dans cette perspective, la CCVG a procédé à la réalisation d'un inventaire précis des zones d'activités économiques (ZAE) en 2023. Cet état des lieux concerne les zones de la Poulasse à Solliès-Pont, du Logis Neuf à Solliès-Ville ainsi que les zones d'activités du Bec de Canard et de la Castillette à La Farlède, pour une surface totale de 159 hectares. Cet inventaire s'avère un préalable nécessaire à la mise en œuvre d'une politique d'aménagement durable en matière de foncier économique.



Comment sont occupés les ZAE ?

- 1602 établissements dont 125 SCI
- 17,2% des établissements (hors SCI) de l'EPCI

Matérialisé au travers d'un observatoire, cet inventaire permet de localiser précisément les entreprises existantes et leurs principales caractéristiques, mais aussi les unités foncières vacantes et le coefficient d'emprise au sein de ces zones. Ce diagnostic offre ainsi l'opportunité d'engager une réflexion collective pour définir une véritable stratégie de développement économique à l'échelle du territoire.

Une convention avec la CCI du Var pour dynamiser l'emploi

Le 7 mars 2025, la Chambre de Commerce et d'Industrie du Var (CCIV) a marqué une nouvelle étape dans la lutte pour le plein emploi dans le département.

En partenariat avec France Travail Var, les Missions locales, Cap emploi Var et l'APEC, la CCIV a signé une convention visant à faciliter l'accès à l'emploi et à répondre aux besoins spécifiques des entreprises et des demandeurs d'emploi.



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE



Une convention avec des objectifs concrets

La convention s'inscrit dans une dynamique régionale et nationale pour atteindre le plein emploi pour tous.

Les actions envisagées comprennent :

- **L'accompagnement des demandeurs d'emploi**
Mettre en place des outils numériques pour organiser des événements de découverte professionnelle et des semaines thématiques
- **Le soutien à l'entrepreneuriat**
Encourager et accompagner les initiatives entrepreneuriales
- **La Promotion de l'apprentissage**
Favoriser l'apprentissage pour garantir une meilleure intégration dans le monde professionnel
- **Le maintien dans l'emploi**
Développer des formations adaptées pour assurer la pérennité des postes occupés
- **La Coordination des actions**
Utiliser des outils numériques pour optimiser les échanges entre les acteurs du réseau de l'emploi

Cette initiative découle de la Loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, à l'origine de la création des comités territoriaux, dont le comité départemental pour l'Emploi et le comité pour l'Emploi pour l'arrondissement de Toulon qui s'est réuni le 17 décembre à Six-Fours-les-Plages, avec la participation du maire de Solliès-Pont, président de la Communauté de Communes de la Vallée du Gapeau.

Parmi les 9 pistes d'actions qui ont été identifiées figurent les actions des entreprises représentées par la CCIV, signataire de la convention.

Une mise en œuvre locale adaptée

La convention, d'une durée de trois ans, prévoit un suivi de proximité afin d'ajuster les actions en fonction des diagnostics et des besoins du marché local. Les conseillers dédiés seront responsables d'adapter les mesures aux réalités des entreprises varoises et des demandeurs d'emploi, garantissant ainsi une réactivité optimale sur le terrain.

En renforçant la coopération entre l'ensemble des acteurs, le Comité du Plein-Emploi du Var entend offrir des solutions concrètes et durables pour dynamiser l'emploi dans le département. Ce partenariat innovant représente un levier essentiel pour répondre aux défis économiques locaux et promouvoir une intégration professionnelle réussie pour tous.

Une mobilisation à l'échelle communale

Répondant aux objectifs de cette convention de plein emploi, Solliès-Pont se mobilisera à nouveau et comme chaque année depuis 2009, pour organiser la 15^{ème} édition de son forum emploi. De grande envergure, cet événement est dédié à la mise en relation de demandeurs d'emploi et d'entreprises locales en recherche de personnel.

Fort du succès de l'an dernier avec 54 entreprises participantes et 272 emplois proposés, le prochain rendez-vous est programmé le **lundi 13 octobre 2025** après-midi dans les salles d'exposition et sur le parvis du château.

Renseignements auprès du CCAS

Tél. 04 94 13 88 90 - ccas@solliespont.fr

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

La fête de la figue intègre le projet européen FESTA

A l'occasion de la 27^{ème} fête de la figue, le projet européen FESTA a été lancé par la CCIFM (Chambre de Commerce Italienne pour la France à Marseille) dans le but de valoriser les traditions locales et le savoir-faire.

Ce projet qui est cofinancé par le Programme Interreg IT-FR Maritime 2021-2027, implique 19 évènements (fêtes patronales, festivals...) qui se déroulent dans la zone de coopération concernant le Var, la Sardaigne, la Toscane, la Ligurie et la Corse.



La fête de la figue a particulièrement intéressé la CCIFM, car elle représente un patrimoine qui allie authenticité, convivialité et ruralité.

La CCIFM a proposé un audit au Comité d'organisation de la fête de la figue, financé par des fonds européens, afin de bénéficier d'un accompagnement personnalisé d'un an. La présence d'**Antonella DONADIO**, secrétaire générale de la CCIFM, aux côtés du docteur Garron maire de Solliès-Pont, lors de l'inauguration de la fête, a marqué le début de cette collaboration.

Les objectifs de cet accompagnement sont notamment la **mise en avant des identités locales** par des manifestations à valeur symbolique et par la création d'un itinéraire de visite comportant une dimension environnementale vertueuse.

L'Office de Tourisme Intercommunal (OTI), chargé de coordonner les différents partenaires, propose d'apporter son expertise technique concernant la capacité d'accueil du territoire et la gestion des flux touristiques.

Pour atteindre ces objectifs, un **comité de pilotage** restreint qui a été mis en place le 16 janvier 2025, a défini une stratégie s'appuyant sur le résultat de l'audit présenté le 2 décembre 2024 à l'Hôtel de Ville de Solliès-Pont, en présence de Monsieur le Maire, de Mme Corinne DUCEAU, présidente du Comité d'organisation de la fête de la figue, et de nombreuses parties prenantes (agriculteurs, associations, hébergeurs, Syndicat de défense AOP figue de Solliès, Copsolfruit, l'OTI).

Le diagnostic a souligné que la fête de la figue implantée sur le territoire, bénéficie d'une renommée bien établie comme en ont témoigné les 30 000 visiteurs du 31 août au 1^{er} septembre 2024.

Il apparaît cependant **possible d'améliorer l'évènement** par une signalétique renforcée, une diffusion plus large de la programmation culturelle, et par la valorisation des activités associées à la fête, ainsi que la réduction de la production de déchets...

Trois séances de travail se sont déroulées en février afin d'élaborer un plan d'actions pour atteindre ces objectifs, avant qu'une délégation sollièsponoise composée de Philippe CARLIER et de Jean-Claude LABARTHE, respectivement 1^{er} et 2^e vice-présidents du Comité d'organisation, accompagnés de Jessica QUINDROIT, directrice de l'Office de Tourisme, se rende à Gênes le 14 mars, pour participer à la réunion plénière de restitution de la stratégie FESTA. Cette rencontre transfrontalière a permis d'échanger sur les bonnes pratiques de chaque évènement afin d'identifier les facteurs de réussite et d'amélioration.

La poursuite de la collaboration entre les organisateurs, les acteurs locaux, les bénévoles et les administrations reste un élément essentiel pour pérenniser l'avenir de la fête de la figue, un évènement emblématique qui appartient désormais au patrimoine de Solliès-Pont.



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SON DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une deuxième médaille d'or pour la Figue de Solliès !

Déjà distinguée lors du cocktail d'inauguration de la fête de la Figue le 30 août 2024 où le maire de Solliès-Pont lui a décerné la médaille d'honneur de la commune pour la qualité et la passion qu'elle apporte à son métier d'agricultrice, **Hélène Saltetto**, pour sa première participation au concours général agricole, est revenue du salon international de l'agriculture avec une médaille d'or décernée par un jury de connaisseurs pour les qualités gustatives de sa confiture de figes.

Après Catherine Chaix lauréate du concours l'année dernière, Hélène voit sa recette de confiture de figes primée, une recette simple alliant le fruit et le sucre à partir de figes congelées, un travail artisanal réalisé au mois de novembre après la fin de la récolte des 300 figuiers de son exploitation.



Bienvenue aux nouveaux commerçants



BISCOTTI

Biscuits, chocolats - Fabrication Maison

3 avenue Jean Monet
09 82 20 59 46



BOUCHERIE 1,2,3 SOLEIL

Charcuterie, épicerie, traiteur

24 rue Gabriel Péri
06 51 78 62 11



CHEZ MINA

Pizzeria

1 chemin de l'Enclos
07 64 35 26 68



FACTO

Pôle artisanal

80 impasse des Terrins
06 20 97 14 10



L'AMARANDINE

Restaurant

10 rue Pierre Brossolette
04 91 03 70 04



LAVERIE DES FIGUIERS

20 rue Gabriel Péri
06 20 50 06 78



LE CERCLE DE VAP

Cigarettes électroniques & E-liquides

2 rue de la République
07 83 73 45 41



LE SALON BYLS

Coiffure, piercing et tatouage, ongles

4 rue Gabriel Péri
04 22 91 67 39



UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

ALEXANDRA DELGADO
ADJOINTE AUX AFFAIRES SCOLAIRES
ET À LA PETITE ENFANCE

Le renouveau démographique et l'installation de nombreuses familles ont dynamisé la vie de la collectivité qui compte 2 collèges et 8 écoles primaires.

La municipalité accompagne la jeunesse en améliorant les conditions de l'enseignement et de l'apprentissage dans nos établissements scolaires et en modernisant nos nombreux équipements sportifs, une politique récompensée par l'ouverture de nouvelles classes, et par l'excellence des résultats obtenus par les équipes évoluant au sein de nos associations sportives.

Ouverture de trois nouvelles classes pour la rentrée scolaire 2025

À l'issue d'un travail de concertation entre le service scolaire de la commune et l'inspectrice de la Circonscription d'Académie de Solliès-Pont, le Directeur Académique des Services de l'Éducation Nationale a donné son accord pour l'ouverture de trois nouvelles classes dès la rentrée de septembre 2025. Ainsi seront créées **une classe maternelle à l'école Houard-Sauvat, une classe élémentaire à l'école Jean Moulin et une classe à l'école Notre Dame.**



■ DES EFFECTIFS EN HAUSSE !

Ces créations correspondent au développement démographique de la commune et à l'installation de jeunes actifs qui ont corrigé le dépeuplement et le vieillissement dont souffrait notre population.

Les huit écoles publiques de la commune devraient accueillir environ 1200 élèves à la rentrée, soit une augmentation d'une cinquantaine d'enfants par rapport à l'année précédente.

Quelques chiffres témoignent de cette progression sur une période de 10 ans. Ainsi l'effectif total de nos écoles primaires est passé de 990 élèves en 2015 à 1200 en 2025, soit une augmentation de 18% qui a motivé la création de cinq nouvelles classes.

■ DANS UN ENVIRONNEMENT CONFORTABLE ET MODERNISÉ

La commune et le service des activités scolaires accordent une attention particulière à la qualité de l'accueil des élèves et à l'optimisation de leur apprentissage.

Ainsi, à la rentrée prochaine, toutes les classes et tous les dortoirs seront climatisés. Par ailleurs, le projet "Oasis" initié il y a plus de deux ans, sera étendu aux cours de

récréation de l'école Mistral, finalisant ainsi le programme de rénovation et de renaturation des cours des écoles de la Commune.

■ EN SOUTENANT LES INITIATIVES PÉDAGOGIQUES

Pour répondre aux enjeux du développement local et garantir une scolarité de qualité aux enfants sollièspontois, la ville soutient activement les projets éducatifs comme l'aide financière de 17 000 euros accordée pour les classes transplantées, ou la mise à disposition gratuite du bus municipal pour les sorties scolaires.

La ville prend également en charge des séances de cinéma et soutient l'intervention d'associations telles que le Tennis Club et "les Pitreries", qui diversifient et enrichissent les activités scolaires.

Enfin, une éducatrice spécialisée dispense, dans le cadre du dispositif "le sport prend ses quartiers", des séances hebdomadaires d'éducation physique et sportive en plein air, dont profitent nos écoliers.

Cette série de mesures confirme l'engagement de notre commune en faveur d'une éducation de qualité capable de répondre aux besoins de nos enfants et de favoriser l'intégration des nouveaux arrivants.

Nos écoles labellisées “Écoles Numériques PACA”

Le vendredi 21 février 2025, à l'occasion de la réunion à Draguignan du Conseil d'Administration de l'association des Maires du Var, son président, Jean-Pierre Véran a remis au docteur André Garron maire de Solliès-Pont, le label “Écoles Numériques en PACA”.

Cette distinction décernée par l'association des Maires du Var et le rectorat de l'académie de Nice, a récompensé les efforts de la commune pour équiper ses écoles du socle numérique éducatif, permettant une initiation sécurisée et raisonnée des élèves aux usages du numérique, dans le respect des programmes scolaires nationaux.

Après l'adhésion de la commune au programme d'information des écoles élémentaires proposé par le département et l'éducation nationale, l'équipement informatique de nos écoles, se développa fortement à **partir de 2010** quand la municipalité en fit une priorité, jugeant que l'usage de l'outil informatique participait à la réduction des inégalités en favorisant la réussite de tous les enfants.

Les écoles élémentaires, Emile Astoin, Alphonse Daudet, Frédéric Mistral et Jean Moulin furent dotées de salles informatiques, équipées chacune de 6 à 8 PC.

En 2018, la commune poursuivit le déploiement du socle numérique de base pour le 1er degré préconisé par l'éducation nationale en équipant chaque classe élémentaire d'un **PC fixe enseignant, d'un vidéoprojecteur et d'une connexion internet**. En parallèle, un Espace Numérique de Travail (ENT) a été déployé dans 2 classes pilotes.



En 2021, la commune a équipé chaque école élémentaire de **2 valises mobiles contenant 15 PC portables** permettant l'utilisation de l'outil informatique à une classe entière.

Puis, en 2023 et 2024, la commune a installé dans les écoles élémentaires et maternelles le dispositif “**KLASSLY**” permettant de partager la vie de la classe en établissant la communication entre enseignants et parents.

Enfin, le déploiement récent de la fibre optique dans toutes les écoles élémentaires et maternelles, a permis un accès internet haut débit.

Quand le ski et les études font bon ménage



Du lundi 27 janvier au dimanche 2 février 2025, 32 élèves de CM2 de la classe de monsieur Masserand, professeur des écoles à l'**école Frédéric Mistral**, ont profité d'une classe de neige à Saint-Léger les Mèlèzes, une commune rurale des Hautes-Alpes, près de Gap, dotée d'une station de ski.

Durant ce séjour de 7 jours et de 6 nuits, de nombreux écoliers ont découvert le ski alpin à l'occasion de cours encadrés par les moniteurs de l'Ecole de Ski Française.

Après quelques balbutiements, les rapides progrès observés valurent à chacun une médaille, obtenue selon son niveau : ourson, flocon, 1^{ère}, 2^{ème} ou 3^{ème} étoile et même une étoile d'argent !



Malgré la faible hauteur de la station (1250 mètres) la neige n'a pas manqué, nos écoliers ayant même eu la joie de la voir tomber abondamment pendant 2 jours !

Le séjour fut marqué par une visite à **Orcières-Merlette** où nos jeunes amis découvrirent les attelages de chiens de traineau qu'ils apprirent à conduire en binôme.

Une randonnée en raquette qui était également au programme, s'est révélée riche d'enseignement sur le milieu montagnard.

De nombreux jeux de neige ont encore occupé le séjour : pratique de la luge, bonhommes de neige, batailles de boules de neige...

Le procès pénal interactif : un faux vrai procès !



Le mardi 11 mars 2025, s'est déroulé à partir de 9 heures, à la salle des fêtes de Solliès-Pont, un Procès Pénal Interactif qui a rassemblé **380 élèves** des classes de 4^{ème} des 3 collèges de la Vallée du Gapeau, le collège "André Malraux" de la Farlède, le collège "Lou Castellas" ainsi que celui "de la Vallée du Gapeau" de Solliès-Pont.

Il s'agissait de la 3^{ème} édition de cet événement dont l'initiative revient au **Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance** qui rassemble les principaux acteurs du territoire responsables de la sécurité publique ainsi que l'éducation nationale.

L'objectif consistait à reconstituer une audience pénale pour mineurs, en présence de nombreux professionnels de justice (juges, avocats, parquet, greffier, assesseurs et éducateurs) exerçant au sein des tribunaux de Toulon et de Draguignan.

Deux interventions préalables auprès des élèves des 14 classes de 4^{ème} effectuées dans les différents collèges par les gendarmes de la Brigade de Prévention de la Délinquance Juvénile de Bandol et les agents de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, ont permis aux jeunes

collégiens d'appréhender le fonctionnement parfois complexe de l'institution judiciaire, ainsi que **la notion d'infraction pénale** et des peines encourues par les mineurs. Les thématiques qui avaient alors été abordées concernaient le harcèlement en milieu scolaire et plus spécialement le cyber harcèlement.

Ainsi fut élaboré le scénario concernant un jeune collégien victime de harcèlement sur les réseaux sociaux et d'agression physique par un camarade de classe sur fond de rivalité amoureuse.

Les collégiens ont pu suivre **le déroulement de l'audience** impliquant la victime et l'agresseur mais aussi les professionnels de justice ainsi que 2 animateurs et 2 témoins collégiens, alors que des comédiens représentaient les parents des 2 parties.

Les incidents d'audience, les interventions des parties, la sanction motivée et adaptée à la personnalité du jeune mis en cause ont illustré la complexité de la procédure judiciaire au cours de ce procès pénal interactif suivi avec attention et intérêt par les collégiens de notre territoire.

Basket : les filles qualifiées pour le championnat de France UNSS



La section sportive de basket du Collège de la Vallée du Gapeau compte 43 élèves encadrés par leur professeur d'éducation physique, Claireline GEBE, et de trois coachs exerçant au sein du Basket Club Solliès-La Farlède, Henri ROUSSEAU, Loralie GIMENEZ et Alexis LECUONA.

En remportant deux matchs déterminants, une victoire écrasante 80-11 face au collège Longchamp de Marseille, et une autre plus serrée de 5 points, contre le collège Fersen d'Antibes, l'équipe des filles vient de se qualifier brillamment pour le championnat de France UNSS (Union Sportive des Sports Scolaires), qui se tiendra dans l'académie de Nancy-Metz du **3 au 6 juin 2025**.

Félicitations à nos championnes à qui nous souhaitons bonne chance pour la suite de la compétition !





THIERRY DUPONT,
ADJOINT À LA JEUNESSE, AUX SPORTS
ET AUX AFFAIRES COMMUNAUTAIRES

Le collège Lou Castellas brille au concours Bravissimo !

Événement d'envergure internationale créé en 2010, le concours Bravissimo s'est déroulé du 21 au 23 février 2025 au Casino de la Grande-Motte.

La section danse du collège Lou Castellas, dirigée avec enthousiasme et dynamisme par Nathalie Chatelain, leur professeur d'EPS, s'est illustrée en remportant une mention et une note exceptionnelle de 18 sur 20. Cette performance remarquable a été réalisée par un groupe de treize élèves : Amine, Loumane, Malia, Emline, Lina, Loane, Guilia, Nina, Keyssie, Joy, Flora, Manoubia et Louison.

Seul collège de l'Académie à relever ce défi, Lou Castellas s'appuie sur des années d'expérience et sur le précieux partenariat de la célèbre chorégraphe Johanna Aparicio. Pour cette édition, le groupe a présenté une chorégraphie inspirée de l'Inde, intitulée la cité de la joie, en hommage à la fête de Diwali, symbole de la victoire de la lumière sur les ténèbres.

La section danse du collège n'en est pas à son premier succès : elle cumule en effet sept titres successifs de champion d'Académie et autant de participations remarquées aux championnats de France. Elle a également vu éclore de jeunes talents comme Matteo Ruiz, aujourd'hui danseur dans la compagnie d'Hervé Koubi et le jeune Candice qui se destine à une carrière professionnelle, tous les deux champions du monde au World of Dance.

L'aventure continue pour nos jeunes danseurs puisqu'ils reviennent des championnats de France UNSS 2025 où ils se sont à nouveau distingués avec leur incroyable chorégraphie Diwali, devant un public impressionné et conquis.

Chapeau bas à ces jeunes talents de la section danse qui n'ont pas fini d'illuminer la scène en portant haut les couleurs de leur collège et de Solliès-Pont.



Le Rugby Club de la Vallée du Gapeau à l'honneur !



Une réunion sympathique s'est tenue au stade Murat de Solliès-Pont le vendredi 21 février à 18 heures, sur l'invitation de **Sébastien Rizza**, Président de la Ligue Sud de Rugby et de **Christophe Boucly**, Président du Rugby Club de la Vallée du Gapeau.

En présence de nombreux joueurs, des entraîneurs et des bénévoles qui se dépensent sans compter pour le club qui a fêté ses 50 ans d'existence en 2022, monsieur Rizza a remis un bouclier du Sud au RCVG pour la saison 2024-2025, où 12 clubs de rugby de la Région ont été retenus, dont le RCVG qui est un des 6 clubs récompensés pour la première partie de la saison 2024-2025, soit de septembre à décembre 2024.

Dans son discours, le Président de la

UNE VILLE FIÈRE DE SA JEUNESSE

Ligue Sud de Rugby a rappelé que ce bouclier d'honneur, dont c'est la deuxième édition, récompense les performances sportives de l'équipe première mais aussi la réussite du club en matière de développement des équipes jeunes, de l'école de rugby, l'exemplarité en matière de discipline et bien sûr, la création en septembre 2024 de deux équipes de rugby féminines, une dédiée aux adultes et l'autre aux 15-18 ans.

Dans sa réponse, **Christophe Boucly** a remercié les actions et l'implication des bénévoles qu'ils soient dirigeants, joueurs, éducateurs ou arbitres, pour leur dévouement pour le club et la politique de redressement entreprise par son prédécesseur, Jean-Louis Lacroix.

Aujourd'hui, le RCVG est redevenu le grand club qu'il a été, une pépinière de grands champions et un club formateur pour de nombreuses générations de joueurs cultivant les valeurs de solidarité, de fraternité et de respect, qui caractérisent le rugby, comme s'est plus à le rappeler le **docteur André Garron**, maire de Solliès-Pont et président de l'intercommunalité qui soutient le RCVG par une importante subvention, mais aussi par les très importants travaux qui ont totalement rénové les équipements sportifs du stade Jean Murat.

Après que **Sébastien Rizza** eut remis au club un lot d'articles de sport, cette manifestation s'est terminée par un moment d'échanges et de convivialité.



L'UGCS toujours en tête

L'Union Gymnique du Canton des Solliès (UGCS) continue de briller sur les tapis de gymnastique rythmique en confirmant les brillants résultats du club sur la scène nationale. Entre exploits individuels et performances collectives, les gymnastes Solliès-Pontoises enchaînent les succès avec une régularité impressionnante.

Des Podiums au Championnat de France

Lors du récent Championnat de France de Gymnastique Rythmique à Reims, l'UGCS s'est distinguée avec deux magnifiques podiums obtenus en catégorie individuelles. Emmie Lancelin, entraînée par Gwenaëlle Sue, a décroché le titre de vice-championne de France en National B 13 ans, tandis qu'Éléa Gigli, coachée par Coline Fraize, a remporté la médaille de bronze en National C 17 ans.

Le président Dominique Boisteaux n'a pas caché sa fierté : "Le club avait dépêché sept gymnastes qualifiées à ce championnat de France et toutes se sont classées dans la première partie du tableau". Parmi elles, Jade Valente (8^e en Fédéral 17 ans), Lisa Ginesy-Bligand (9^e en National C 15 ans), Oriana Ferrie (11^e en National B 10 ans), Justine Chevalier (14^e en National C 11 ans) et Ilona Auvaro (20^e en National A 18 ans et plus), ont réalisé de belles prestations.

Un Collectif qui Force l'Admiration

Le dynamisme de l'UGCS s'est également illustré lors du championnat interdépartemental des ensembles à Istres. Pas moins de 12 ensembles et 3 duos ont représenté le club, démontrant une fois de plus l'ampleur et le talent de cette équipe solidaire qui a ramené neuf médailles, dont cinq en or, une en argent et trois en bronze.

Certaines équipes ont frôlé le podium, comme les TFA 10/11 et les Nationales -15, qui terminent à la 4^e place, tandis que les Régionales 12/13 se classent 5^e, le Duo TC1 6^e et les TFB -13 8^e.

En point d'orgue de cette compétition, l'ensemble Nationales 1 a offert une démonstration qui a souligné le niveau d'excellence cultivé par le club. Avec de tels résultats, l'UGCS semble plus que jamais prête à conquérir de nouveaux titres, pour le renom et pour la plus grande fierté de notre commune.



UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE



MARIE-AUORE GOTTA-SMADJA,
ADJOINTE À LA CULTURE,
À L'ÉVÉNEMENTIEL, AU PATRIMOINE,
AU TOURISME ET AUX CULTES



Ces derniers mois, Solliès-Pont a bien mérité sa réputation de ville de festivals et de culture, avec la succession d'événements forts comme l'inauguration de la médiathèque René Char le 15 février 2025 et la réalisation de la 3^{ème} biennale de sculpture qui, avec de nombreuses expositions de qualité, ont témoigné de la vitalité de la vie culturelle dans la commune.

Les films proposés par le cinéma "le Rio" ont su également, par leurs qualités et leur diversité, fidéliser un public qui a apprécié les 2 festivals consacrés aux cinémas Italien et espagnol.

Alors que la musique classique est de retour avec les "Nocturnes du Château" et que l'activité théâtrale se diversifie avec la Compagnie Ibikeur, les événements importants que sont le Festival du Château et la fête de Figue, vont également soutenir cet été l'activité festive et artistique de la commune.

Inauguration de la médiathèque René Char



Le projet de création d'une médiathèque, inscrit dans le programme de la municipalité réélue en 2020, avait pour objectif d'améliorer et de favoriser l'offre culturelle pour tous.

La bibliothèque municipale logée dans les locaux vétustes, exigus et peu fonctionnels qui abritèrent jusqu'en 1962 l'ancienne mairie, n'était plus adaptée aux besoins de la population d'une ville de 13 000 habitants.

Le projet fut conçu avec l'appui et les conseils de la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) et l'opération confiée à l'architecte Ivan Dipol qui proposa un projet définitif en 2021 qui offrait à la Culture une surface de plus de 1000m² située près du CCAS et longeant le parc du château.

Les travaux qui débutèrent en janvier 2023 allaient durer 2 ans et comprendre une rénovation intelligente, intégrant la façade de briques rouges de l'aile qui faisait partie des communs du château, avec le nouveau bâtiment pourvu

de grandes baies vitrées donnant sur le parc et paré de superbes résilles rouges, véritable dentelle de béton dessinant des feuilles de figuier, l'arbre emblématique de la commune.

Parallèlement, l'élaboration du projet culturel allait profiter des conseils et de l'expertise des conseillers de la DRAC mais aussi de l'expérience de la librairie Charlemagne pour le choix des collections.

Le département, cosignataire avec la commune d'une convention pour le développement de la lecture publique, a permis la collaboration de la médiathèque départementale de Draguignan.

Actuellement au nombre de 17 000, les livres et albums ainsi que divers documents atteindront à terme le chiffre de 30 000 ouvrages, soit un investissement de 225 000 euros. Ces documents seront accessibles dans le nouveau bâtiment moderne où 2 secteurs sont réservés à la jeunesse et aux adultes.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE



Au rez-de-chaussée, le secteur jeunesse propose des livres, des albums, mais aussi des mangas et des bandes dessinées.

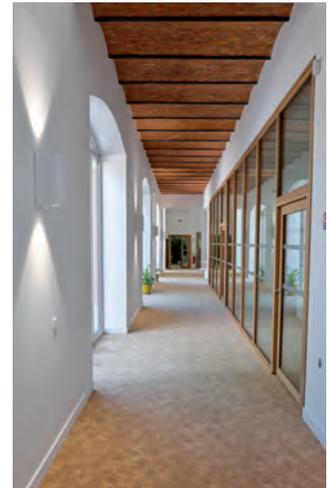
A l'étage, le secteur adultes privilégie la littérature, les grands classiques, les biographies, les romans policiers...

Plus de 40 références de journaux et de revues, quotidiens, hebdomadaires et mensuels seront consultables, tout comme une banque de 600 DVD.

Au rez-de-chaussée de l'ancienne aile des communs rénovée, de nombreuses prestations tout public seront dispensées dans des locaux comprenant une salle de réunion et de formation, un espace images sons, un univers jeux vidéo et un espace numérique doté de 9 postes informatiques.

Enfin, un auditorium de 80 places, spacieux et confortable, disposant d'un équipement audiovisuel performant, permettra à la Culture de s'exprimer dans toutes ses dimensions, théâtre, concerts, danse, projections et conférences...

Ces espaces seront animés par une équipe de 6 agents communaux qui ont suivi une formation spécialisée. Sachant que les 4 agents du service communication occuperont le premier étage de l'aile, la médiathèque comptera tous services confondus, 10 agents qui formeront un véritable pôle culturel regroupant le service Lecture publique, le service communication, et ceux du patrimoine et des archives municipales.



■ Un investissement à hauteur de l'évènement

Cette très importante opération a nécessité un financement de 5 396 000 euros TTC assumé pour une part importante par la DRAC et L'État mais aussi par la Région et le Département et surtout par la Commune avec 2 911 344 euros pris sur ses fonds propres.

■ Une brillante inauguration

Samedi 15 février à 11 heures, 400 invités représentant la population se sont rassemblés sur le parvis de la médiathèque pour la traditionnelle cérémonie d'inauguration qui s'est déroulée en présence de Madame Marie-Claude Char, l'épouse du grand poète disparu le 19 février 1988.

Entouré de monsieur le sous-préfet Guidicelli, de monsieur le député Yannick Chenevard, député du Var, de madame Françoise Dumont, sénatrice du Var, de monsieur François de Canson, vice-président de la Région Sud, de madame Véronique Lenoir, vice-présidente du conseil départemental et de nombreux maires et élus, le maire de Solliès-Pont, le docteur André Garron, a rappelé l'importance de ce grand projet pour la population et notre territoire. Il a aussi évoqué la figure du grand poète René Char, authentique provençal, né à L'Isle-sur-la-Sorgue et grand résistant.



Après avoir dévoilé la plaque inaugurale et coupé le traditionnel ruban, la visite de l'établissement a répondu aux attentes et à la curiosité de l'assistance qui a ensuite partagé un moment de convivialité et d'échanges autour d'un cocktail servi sur le parvis de la médiathèque.

UNE VILLE QUI PRIVILÉGIE SA CULTURE



■ Une semaine inaugurale réussie et prometteuse

Un programme varié allait animer durant 7 jours les espaces de la médiathèque et permettre à la population de découvrir, tous âges et toutes origines confondus, ce magnifique outil culturel.

Après l'inauguration, Georges de Rivas, a animé dans l'auditorium une conférence dédiée à René Char "le poète debout", en présence de son épouse et d'une nombreuse assistance.

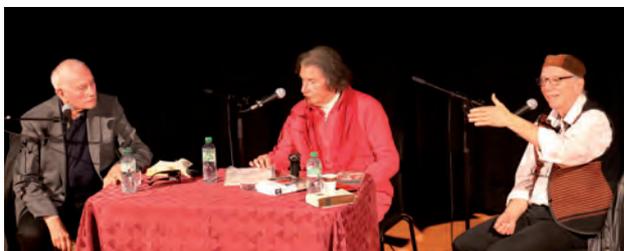
Mercredi 19 février, le même conférencier a rendu un nouvel hommage au grand poète.

Enfin, Pascal Casanova a clôturé ce cycle de conférences en exposant sa vision de "l'affaire Claude Gueux", un vibrant plaidoyer de Victor Hugo contre la peine de mort.

La poésie a été encore présente avec l'atelier d'écriture créative proposé lundi par le poète Cédric Lerible.

La jeunesse a été particulièrement choyée tout au long de la semaine : initiation aux jeux Mario dans l'Univers Jeux vidéo, atelier créatif artisanat du bois, atelier initiation Manga, animation tapis-lecture, lecture de contes, animation bilingue Langue des Signes Française, projection du film "Mufasa"...

Alors que l'école de musique de la commune avait ouvert la manifestation avec un concert de jazz, la chorale "Sur Tous les Tons", accompagnée par la pianiste Olga Jegunova, a conclu de très belle façon cette semaine inaugurale réussie.



**MÉDIATHÈQUE
RENÉ CHAR**


OUVERTURE AU PUBLIC
SAMEDI 15 MARS

HORAIRES SOUS RÉSERVE
DE MODIFICATION

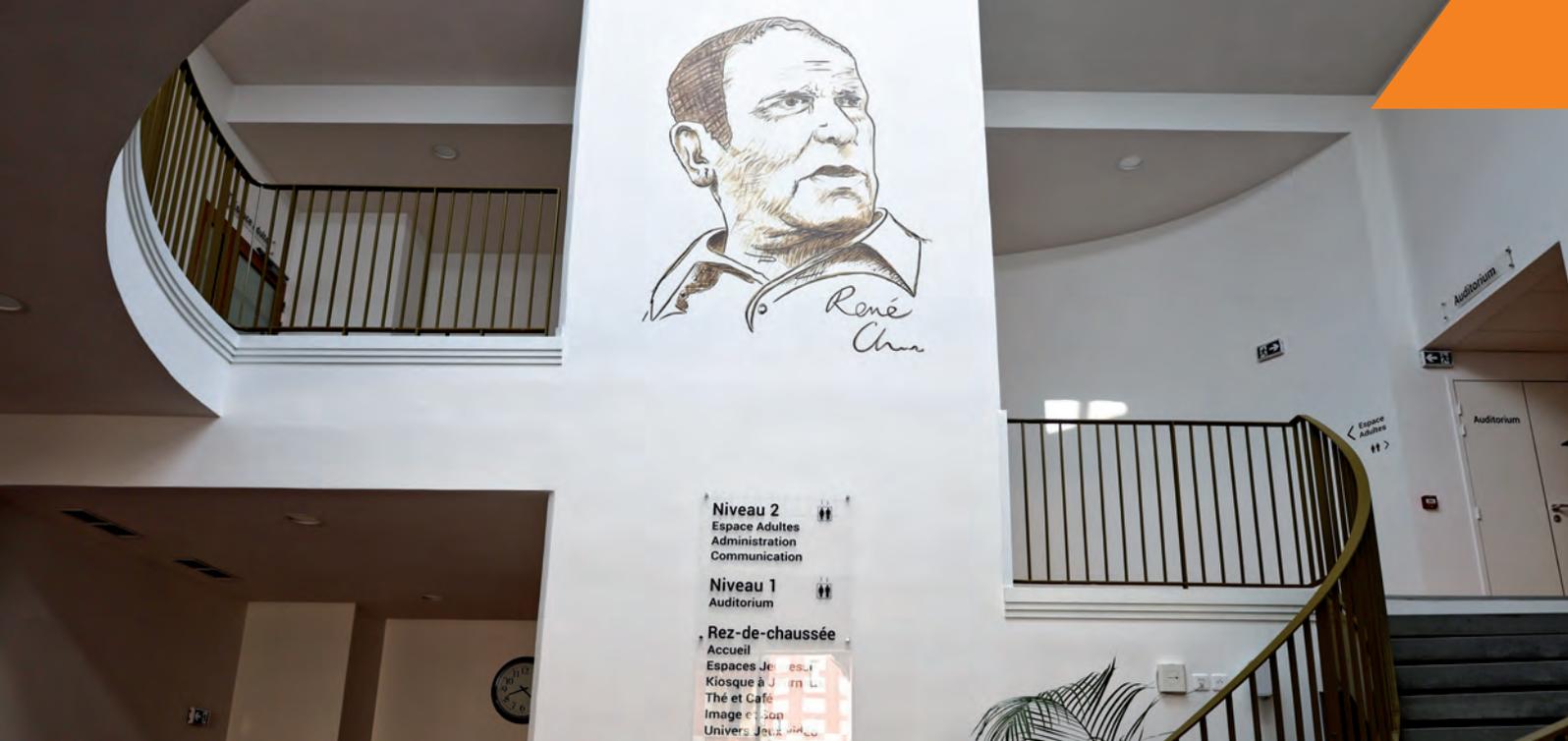
MARDI 14H - 18H
MERCREDI 9H - 19H
JEUDI 14H - 18H
VENDREDI 14H - 19H
SAMEDI 9H - 12H / 13H - 17H



■ Samedi 15 mars : ouverture de la médiathèque

Après un mois de rodage, l'établissement a ouvert ses portes à un public impatient de découvrir les espaces mis **gratuitement** à sa disposition.

Du mardi au samedi inclus, les horaires d'ouverture s'étalent sur 32 heures dont 2 journées continues, le mercredi et le samedi, pour s'adapter aux obligations scolaires de la jeunesse et aux impératifs professionnels des actifs.



Niveau 2
Espace Adultes
Administration
Communication

Niveau 1
Auditorium

Rez-de-chaussée
Accueil
Espaces Jeunes
Kiosque à Journal
Thé et Café
Image et Son
Univers Jeunes



■ René Char, le poète debout

La médiathèque de Solliès-Pont porte le nom de René Char depuis son inauguration le 15 février 2025, en présence de son épouse Marie-Claude. Cette appellation honore notre commune, **René Char** ayant représenté selon Albert Camus **“le plus grand évènement dans la poésie française depuis Arthur Rimbaud”**.

Cet immense poète à l'audience internationale, né le 14 juin 1907 à L'Isle-sur-la-Sorgue dans le Vaucluse, était un authentique provençal dont l'attachement à son terroir a fortement influencé son œuvre.

Il fut aussi un grand résistant pendant la deuxième guerre mondiale où il affronta l'occupant nazi quand, sous le patronyme de capitaine Alexandre, il organisait les parachutages alliés dans ce qui était

alors le département des Basses-Alpes.

Ce combat fit de lui le poète de la révolte et de la liberté mais aussi de l'espérance. Cette période trouble allait profondément imprégner son œuvre poétique en privilégiant l'action sur le terrain au verbe de la poésie, celle-ci étant selon le poète dérisoirement insuffisante et incompatible avec l'action.

Le pragmatisme et la recherche exigeante de l'efficacité et de la vérité dans le quotidien se retrouvent dans les poèmes de René Char, dont certains vers sont restés célèbres comme “Ce qui vient au monde pour ne rien troubler ne mérite ni égards, ni patience” ou “Il n'y a que deux conduites avec la vie, ou on la rêve, ou on l'accomplit”.



Le réalisme et l'engagement total du poète expliquent qu'il ne publia rien pendant les années de guerre, “les feuillets d'Hypnos”, véritable carnet de guerre et “Fureur et Mystère” n'ayant été édités qu'après le conflit mondial.

Sa liberté d'esprit l'avait déjà conduit à s'éloigner des surréalistes et de ses amis Eluard et Breton qu'il avait connus en 1922 à Paris, pour préférer une expression poétique dénuée d'artifices allant à l'essentiel.

Homme d'action bien dans son époque, René Char a aussi célébré avec douceur et sensibilité le sentiment amoureux, le bonheur et l'amitié que l'on retrouve dans les nombreux recueils et poèmes de son œuvre considérable, comme “Allégeance”, “Les Matinaux” ou “Lettera Amorosa”, un grand chant d'amour à une femme disparue qui l'avait quittée.

Grand poète qui a épousé les combats de son époque, René Char est aussi le poète de l'espérance et de l'esthétisme, à la recherche de l'ultime beauté purificatrice et consolatrice “*Dans nos ténèbres, il n'y a pas une place pour la beauté, toute la place est pour la beauté*”.

Par les combats qu'il a menés au cours de sa vie, par sa production littéraire et par son engagement pour la diffusion de la culture, René Char, un des plus grands poètes contemporains a aussi été le défenseur de la liberté et le chantre de l'Amour et de la fraternité, à la recherche permanente du bonheur et de la beauté.



La 3^{ème} Biennale de sculpture de Solliès-Pont du 6 au 27 février

Plus de 3500 visiteurs ont fait de la 3^{ème} Biennale de sculpture une manifestation culturelle particulièrement réussie.

Ce succès éclatant et mérité nous le devons à la qualité et à la diversité des œuvres exposées dans le site prestigieux du château Forbin qui a ouvert son parc, ses salles d'exposition et sa cour d'honneur, aux 28 sculpteurs dont le talent dépasse les limites de notre région.

Remarquable par la variété des sujets traités, par la richesse de l'inspiration et la diversité des matériaux traités, alliant la pierre, le bronze, le métal et le bois, cette exposition a été valorisée par les sculptures prêtées par Michel Estades, le très connu galeriste toulonnais et fidèle collaborateur mais aussi par la galerie Jacques de Vos, dont le fils Alexandre a ouvert un partenariat prometteur avec l'Office Culturel et la commune comme en témoignent les sculptures monumentales dont l'exposition a profité.

Exposé dans le hall du château, le fameux ours blanc de François Pompon, sculpteur autodidacte qui a révolutionné la sculpture, a attiré de nombreux admirateurs, tout comme les sculptures en bronze de Max Ernst, peintre et sculpteur surréaliste, ami de Breton, de Chagall, de Calder et de Giacometti, dont le public a admiré les œuvres monumentales, du "LOPLOP", l'oiseau mythique au "génie de la cheminée" et au "sphinx et la sirène".

Ce n'est pas un hasard si le festival de sculpture a participé à l'autre événement prestigieux qu'a représenté l'inauguration le samedi 15 février de la médiathèque René Char. Situé à quelques pas du château, le nouvel établissement culturel a profité des œuvres du sculpteur marseillais Eldekan et de 2 magnifiques statues de l'artiste Jean Lambert-Rucki prêtées par la galerie de Vos.

Deux manifestations qui contribuent à la réputation méritée de Solliès-Pont, ville de culture et de festivals !



L'ours blanc Pompon



Le sphinx et la sirène



Jean Lambert-Rucki

Les tableaux religieux de l'église Saint Jean Baptiste distingués

Depuis la **Loi de 1905** instituant la séparation des églises et de l'Etat, la propriété des édifices culturels catholiques et de leur contenu a été transférée aux communes.

Sauf preuve du contraire, tous les objets antérieurs à 1905 sont donc réputés appartenir à la ville qui en a la garde et est chargée de leur entretien. Ainsi en a-t-il été pour l'orgue de Callinet datant de 1836 qui a été restauré par la municipalité en 2009.

Les tableaux religieux n'échappent pas à cette règle et obligent la commune à veiller à leur bonne conservation qui présentent un intérêt artistique et historique indéniable.

Elle est aidée en cela par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC) dont la commission régionale du patrimoine et de l'architecture (CRPA) a proposé le 16 novembre 2023, l'inscription de 7 tableaux de l'église Saint Jean-Baptiste à l'inventaire des monuments historiques, que le préfet de région a validé par un arrêté d'inscription en date du 22 juillet 2024.

Cet arrêté proposait également, sur l'avis de la CRPA, de faire classer par le ministre de la Culture **le tableau du Martyre de Sainte-Christine de Louis Janmot** après accord de la commune ait donné son accord, ce qui fut fait par délibération du conseil municipal du mardi 12 novembre 2024.

A part l'Assomption et l'Adoration du sacré cœur peint en 1764 par un peintre anonyme, les autres tableaux qui datent du 19^{ème} siècle sont postérieurs à la dévastation de l'église en 1793 par les armées révolutionnaires qui l'avaient occupée pendant le siège de Toulon.

Ainsi en 1803, **Jean-Louis Panisse**, peintre toulonnais a réalisé pour l'église "le Christ remet les clefs à Saint-Pierre", suivi des œuvres de **Fidèle Maria Patriti**, peintre d'origine italienne, auteur des 3 tableaux ornant le chœur de

l'église, qui représentent "la naissance de Saint Jean-Baptiste", entouré de "la prédication de Saint Jean-Baptiste dans le désert" et du "baptême du Christ".

Michel Fronti, peintre Marseillais, a réalisé la grande peinture sur toile en demi-cercle occupant le chœur côté nord, "Saint Roch soignant les pestiférés", une œuvre qui rappelle la dévotion populaire pour ce saint en raison des multiples épidémies de peste dans notre région.

En face, côté sud, se trouve "**le martyr de Sainte Christine**", tableau remarquable peint en 1883 par **Louis Janmot** qui honore la patronne de la commune victime des nombreux supplices infligés par les romains pour son refus d'adorer les dieux païens et pour sa foi dans le christ.

Cette toile semi-circulaire de 5 mètres de large et de 4 mètres de haut est un des derniers tableaux du peintre lyonnais qui fait partie de ceux qui ont permis au 19^{ème} siècle la transition du romantisme au symbolisme.

C'est ce tableau qui fait l'objet d'une demande de classement national auprès du ministre de la Culture.



Le cinéma Le Rio fait peau neuve !

Fermé en 1995, le cinéma Le Rio a été **réouvert en 2009** par la municipalité qui en est propriétaire, avec l'aide de Michel Reyes a qui la gestion de l'établissement avait été confiée.

Aujourd'hui, c'est **Didier Consalès** qui gère le cinéma dont les prestations ont été enrichies et diversifiées : projections en avant-premières, conférences-débats, festivals du film italien l'année dernière, festival du film espagnol avec 3 soirées en début d'année, dont 2 dédiées à Almodovar...

Avec, à l'affiche en semaine, plusieurs films sortis récemment pour un prix de ticket très abordable, le cinéma a su s'attacher une clientèle fidèle.

Impulsées par Didier Consalès et avec le soutien de la commune, des améliorations ont été apportées, alors que d'autres le seront très bientôt.

Ainsi, l'écran de projection a été remplacé en avril 2023 par **une nouvelle toile** disposant d'une plus grande luminosité.

En janvier 2024, pour le confort du spectateur, la chaîne sonore a été améliorée avec le remplacement des amplificateurs existants et de celui des 3 enceintes disposées derrière l'écran, et avec l'acquisition d'un subwoofer.

L'installation d'un **système audio pour malentendants** permet désormais à ceux-ci d'écouter le son du film avec un dispositif spécifique ou par le biais d'un smartphone avec oreillette.

Cet été, au mois de septembre, **le remplacement de la moquette et des fauteuils** sera réalisé ainsi que la peinture en noir de toute la salle, une opération soutenue par la commune à hauteur de 65 000 euros.

Enfin, le projecteur Xénon qui date de 2010 sera remplacé par un projecteur Laser qui permettra une meilleure qualité d'image ainsi que des économies d'énergies et de maintenance.



Festival de théâtre avec la Compagnie Ibikeur

La **Compagnie de théâtre Ibikeur** a recueilli un grand succès à l'occasion de la 2^{ème} édition de son Festival de Théâtre de Solliès-Pont qui s'est déroulée dans la salle des fêtes de la commune du 20 au 23 mars 2025.

Créée en 2015, cette compagnie rassemble des artistes, comédiens et auteurs enthousiastes et passionnés, défenseurs d'un théâtre contemporain moderne et innovant, qui ont su rassembler plus de 750 spectateurs.

Ce succès mérité est dû à une programmation originale composée de **six pièces** alternant humour, émotion, suspense et fantaisie, des pièces déjà interprétées sur les scènes régionales mais aussi à Paris et pour beaucoup au **Festival Off d'Avignon**, comme celle écrite par Thibaut Boidin, "Denise Jardinière vous invite chez elle", qui a été 500 fois représentée et qui a obtenu le prix du meilleur spectacle du dernier festival d'Avignon.

Ce succès est bien sûr redevable au talent des interprètes mais aussi à celui de **Lucas Andrieu**, jeune auteur attiré dès son plus jeune âge par le monde du théâtre, mais aussi comédien, metteur en scène et directeur artistique de ce festival. Doté d'une énergie et d'une maturité étonnantes, Lucas a su, pour le plus grand plaisir des nombreux spectateurs, communiquer sa passion et programmer de grands artistes et auteurs.

Le palmarès a clôturé le festival où, ce n'est pas étonnant, la pièce "Denise Jardinière vous invite chez elle" a remporté le Prix du public et de la presse, alors que le Prix de la profession a récompensé "La jeune fille et la mort".

La performance exceptionnelle de Prisca Damerez dans "La femme qui voulait juste faire un gâteau au citron" a très justement été récompensée par le Prix d'interprétation.

Un festival de théâtre très réussi qui confirme le statut de Solliès-Pont "ville de culture et de festivals".



Kemetmaa ou l'Égyptologie pour passion



Association Varoise d'Égyptologie
KEMETMAA

Madame **Gwenaëlle Rumelhard Le Borgne**, égyptologue réputée, membre fondateur de l'association KEMETMAA, a pour vocation d'enseigner et de faire découvrir la civilisation prestigieuse de l'Égypte des Pharaons, par des séminaires, des animations et des conférences s'inspirant de différents thèmes, et même de dispenser pour quelques-uns, des cours de langue.

Ces cours de civilisation et de langue sont également enregistrés pour satisfaire les personnes intéressées par un thème traité au cours d'une séance d'enseignement à laquelle elles n'ont pas pu se rendre. L'association organise également des visites des musées qui accueillent des collections égyptologiques ou des expositions temporaires sur l'Égypte.

Des personnalités reconnues en égyptologie invitées par l'association, interviennent dans les locaux de la mairie de Solliès-Pont, à la salle des associations et parfois à la salle des fêtes.

Ainsi, dernièrement, Christian Leblanc, éminent égyptologue français, directeur de recherche émérite au CNRS et responsable de la Mission Archéologique Française de Thèbes-Ouest, a tenu une conférence à la salle des fêtes.

Les activités et le calendrier des prochaines conférences organisées par l'association peuvent être consultés sur son site : **Kemetmaa.fr**



RETOUR EN IMAGES

Carnaval du 05 avril



09 avril



Sortie du Conseil municipal des enfants à Marseille - 11 avril



21 avril



Carnaval des crèches - 24 avril



Festival des Dentelles - 27 avril



RETOUR EN IMAGES

/// **Spectacle des Pitrieries - 03 et 04 mai**



/// **Foire aux plants - 08 mai**



/// **Meeting AVAG - 10 mai**



/// **Association V'Art Danse - 18 mai**



/// **Marché Vintage - 18 mai**



/// **Sortie de fin d'apprentissage du vélo - 22 mai**





SOLLIÈS ET LE LIEN ARMÉES-NATION

JEAN-CLAUDE LE TALLEC,
ADJOINT AUX AFFAIRES GÉNÉRALES, FOIRES ET MARCHÉS,
PROTOCOLE, CORRESPONDANT DÉFENSE



Les artilleurs de la 6^{ème} Batterie du 54^{ème} RA à Solliès-Pont



La commune a accueilli le 7 février 2025 dans l'enceinte du château la 6^{ème} Batterie du 54^{ème} Régiment d'Artillerie de Hyères, à l'occasion de **la passation de commandement** entre le capitaine Xavier de Lesquen et le capitaine Fougerat de Lavergnolle, au cours d'une prise d'armes commandée par le colonel Xavier Tarot, chef de corps du régiment. Cette cérémonie s'inscrivait parfaitement dans le renforcement des liens entre les Armées et la Nation que la suppression du service national en 1996 a quelque peu distendus.

Ce fut aussi l'occasion d'entretenir le partenariat entre le régiment et la commune décidé le 7 juillet 2006 par la signature de **la charte de jumelage** entre Solliès-Pont et la 6^{ème} Batterie.

Depuis, les canonniers de la 6^{ème} Batterie ont toujours répondu présents aux sollicitations de la municipalité malgré les lourdes contraintes opérationnelles que remplissent les 4 batteries de tir du 54^{ème}, engagées sur les théâtres d'opérations extérieures au Liban, à Djibouti, en Guyane, en république Centrafricaine, sans oublier les missions intérieures "Sentinelle".

Le capitaine de Lesquen, commandant partant, quitte les 110 artilleurs, **les Pumas de la 6^{ème}** avec qui il venait d'accomplir un séjour en Guyane, pour rejoindre le centre opérationnel sur le site Ballard à Paris.

Le capitaine Fougerat de Lavergnolle qui commande désormais la 6^{ème} Batterie armée

de missiles Mistral et des véhicules radar de type Martha, partagera comme il est inscrit dans la charte de jumelage, la volonté du régiment et de la commune d'unir leur fanion et leur blason dans une communauté d'âmes au service de la France.

Un caïman survole le château !



Vendredi 28 mars, venant de Hyères, **un hélicoptère NH 90 surnommé Caïman** dans l'aéronavale, s'est posé sur le parc du château.

Appartenant à la flottille 31F de la base aéronavale hyéroise, l'aéronef piloté par le lieutenant de vaisseau Nicolas Poline, a participé à la remise des insignes et des diplômes des élèves de l'École du Personnel de Pont d'envol (EPPE).

Une cinquantaine d'écoliers de la commune ont pu admirer l'impressionnante machine en étant attentifs aux informations données par l'équipage sur les qualités et les performances de l'engin, avant que ne débute la traditionnelle cérémonie sur le parvis de notre château, un site choisi pour la sixième fois depuis 2011, par le commandant de l'école, le capitaine de frégate Chabrier.

Au cours de cette prise d'armes, **11 jeunes marins** ont reçu à l'issue de leur formation, leurs brevets de matelots de pont d'envol qui leur permettront bientôt, revêtus de leurs maillots bleus, d'exercer les nombreux et difficiles métiers qu'exigent les ponts d'envol du porte-avions Charles de



Gaulle et des porte-hélicoptères de la marine nationale. A leurs côtés **trois nouveaux directeurs de pont d'envol**, les fameux chiens jaunes, ont reçu leurs insignes.

Comme l'a rappelé le capitaine de vaisseau Zanassi commandant la BAN de Hyères où est implantée l'école, celle-ci est l'héritière de l'école d'aviation embarquée créée en 1946 et basée sur l'Arromanches, suivi bientôt par les porte-avions Clémenceau, Foch et Charles de Gaulle.

Cette belle cérémonie s'est déroulée en présence des cadres de l'EPPE, mais aussi de nombreux élus de la commune, des autorités civiles et militaires locales et de nombreuses associations patriotiques.

Au-delà de la reconnaissance de leur travail et de leur engagement au service de la nation, cette prise d'armes a renforcé les liens Armées-Nation, des liens amicaux que la commune entretient au cours des cérémonies patriotiques auxquelles participent des détachements de la BAN de Hyères, notamment la 31F, mais aussi de la Frégate de Défense aérienne Forbin et de la Préparation Militaire Marine.

MERCI ANDRÉ



Maire de Solliès-Pont de 1985 à 1989, **André Durier** nous a quittés le 19 décembre à l'âge de 92 ans à l'issue d'une longue maladie. Né le 29 septembre 1932 à Avignon, fils unique d'une famille aimante, il allait effectuer sa scolarité dans la cité des papes puis à Paris avant d'intégrer la Société Saint Gobain et de s'orienter vers une carrière de professeur des établissements techniques de l'Education nationale. Affecté à L'Isle-sur-Sorgue, tout près d'Avignon, il fit la connaissance de Gisèle Pin, professeur comme lui dans un lycée technique qu'il épousa en 1959.

Après avoir été séparés géographiquement pour des raisons professionnelles, les deux époux se retrouvèrent à Toulon où André, affecté au lycée technique Rouvière, rejoignit Gisèle, en poste au lycée Bonaparte. La famille put alors s'installer en 1967 à Solliès-Pont, dans la maison familiale de la rue de la Ferrage construite en 1909 par le grand-père de Gisèle. C'est là qu'allaient être élevés et scolarisés Sylvie, Alain et Frédéric.

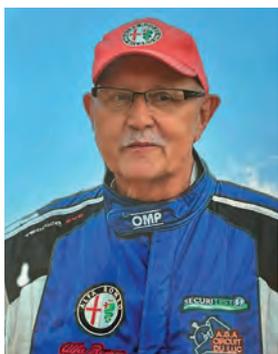
Avant de prendre sa retraite en 1993, André s'intéressa à la vie de notre commune où il s'intégra rapidement. Attiré par la chose publique, il se présenta sur la liste conduite par Jean Murat aux élections municipales de 1971 que remporta le maire sortant Jules Rimbaud.

Six ans plus tard, il occupa le poste de premier adjoint de Jean Murat élu maire en 1977 auquel il succéda après le décès de celui-ci en 1985. André allait exercer pendant quatre ans la charge de premier magistrat. Ses anciens colistiers et ses amis se souviennent de sa bienveillance et de son dévouement pour la conduite et la gestion des affaires communales mais aussi de sa gentillesse envers la population pendant le temps où il dirigea les affaires de la commune.

Non réélu en 1989, il siégea dans l'opposition pendant le mandat d'André Autran avant d'abandonner l'action publique en 1995 après l'élection d'André Duhamel. Il put alors pleinement profiter de sa retraite et se consacrer à sa famille et à la culture des oliviers aux Maurettes, sur un terrain familial.

Un hommage républicain lui a été rendu le mardi 24 décembre 2024 par le docteur Garron, maire de Solliès-Pont, sur le parvis du château, en présence de sa famille, de ses amis et de nombreux administrés reconnaissants pour le dévouement, l'empathie et l'écoute dont avait fait preuve André Durier, guidé par l'intérêt général et animé par le souhait d'améliorer le quotidien des habitants de notre commune, qui se souviendront longtemps de leur ancien maire.

ADIEU DEDÉ



André Mounier nous a quittés le 29 avril 2025, à l'âge de 78 ans.

Né à Rive-de-Gier dans la Loire, il arriva en 1953 à l'âge de 7 ans à Solliès-Pont, où son père Joseph avait décidé d'installer sa famille en ouvrant un garage situé sur la place de la Liberté, en face de la gare SNCF. Après avoir effectué sa scolarité dans les écoles de la commune, il rejoignit comme apprenti, le garage où son père lui apprit la mécanique, mais aussi le sérieux, l'honnêteté et le goût du travail bien fait. André épousa Maryse en 1967, avec qui il fonda une famille riche de 3 enfants, Jérôme, Sylvie et Vanessa. Tout en se consacrant à l'éducation de ses enfants et au bien-être de sa famille, le jeune papa allait accompagner la réussite professionnelle de Joseph qui, en 1975, transféra son garage au hameau des Terrins où il créa une deuxième activité de grutage avec l'aide de Christian et de Roger, ses 2 autres fils.

André hérita de la gestion du garage où, aidée de son épouse, il allait exercer son métier de garagiste

pendant plus de soixante ans, avec compétence, honnêteté et rigueur. Homme discret, travailleur infatigable, sa gentillesse et sa disponibilité lui valurent l'amitié de nombreux sollièspontois qui appréciaient sa droiture et sa générosité.

Profondément attaché à sa famille, André s'adonna à une autre passion, celle de la compétition automobile qu'il avait transmise à son fils Jérôme qui allait briller dans les compétitions de karting et plus tard, dans le championnat de France Formule Renault Turbo.

Libéré de ses obligations professionnelles léguées à Jérôme, André allait participer dès 2010 et pendant 10 ans, aux rallyes ouverts aux véhicules historiques de compétition.

Au volant de ses voitures Alfa Roméo, sa marque fétiche, il sillonna les routes de France dans des épreuves où s'exprimèrent, là encore, son sens de l'amitié et de la fraternité.

Si en acceptant de présider le Conseil National des Professionnels de l'automobile, André afficha sa passion pour le sport automobile, ce fut aussi l'occasion de montrer son souci des autres et son sens élevé des responsabilités.

Homme bienveillant et tolérant, aimé de sa famille, respecté par ses pairs et estimé par ses amis, André s'est éteint au terme d'une vie familiale et professionnelle aussi riche que réussie, une vie empreinte des valeurs rurales portées par notre commune qu'il aimait tant, et dont la population se souviendra de lui longtemps.

ANAÏS RÉMY OU LA FIERTÉ DE L'UGCS



Agée de 30 ans, Anaïs Rémy, qui évolue comme gymnaste depuis l'âge de 6 ans au sein de l'Union Gymnique du Canton de Solliès-Pont présidée par Michel Boisteaux, vient d'obtenir le **grade de juge de niveau 5**, le plus élevé dans la discipline.

Cette distinction, symbole d'un engagement sans faille et d'une expertise reconnue lui ouvre désormais les portes des compétitions nationales et internationales.

Il faut savoir que dans le milieu de l'arbitrage gymnique, seuls une douzaine de juges possèdent cette prestigieuse qualification obtenue par Anaïs, grâce à un travail acharné qui l'a amenée à concourir à Tunis devant un jury composé de juges venus du monde entier.

Cette épreuve de haut niveau exigeait une excellente connaissance des règlements encadrant la discipline, mais également une capacité d'évaluation précise en situation de compétition et aussi une parfaite maîtrise de l'Anglais qui était la langue imposée pour les épreuves du concours.

Le statut de juge de niveau 5 est extrêmement convoité car il autorise les détenteurs de ce titre prestigieux d'officier lors d'événements majeurs tels que les Championnats d'Europe de Gymnastique, les World cups et autres compétitions des circuits internationaux ou encore les Jeux Olympiques.

Aujourd'hui, avec la présence de 14 juges dont la qualification s'étend du niveau 1 au niveau 5, l'UGCS renforce son rôle dans l'encadrement des compétitions.

Par sa réussite méritée, obtenue par le travail et par la recherche de l'excellence, Anaïs Rémy représente un exemple pour les nouvelles générations mais aussi un motif de satisfaction et de grande fierté pour son club, l'UGCS, dont elle va désormais porter haut les couleurs sur la scène gymnique internationale.

ANDRÉA DE PERETTI : UN JEUNE CHAMPION PLEIN D'AVENIR !



Andréa de Peretti vient d'être sacré champion régional PACA de karting à l'âge de 11 ans.

Ce titre représente l'aboutissement d'une passion soutenue et encouragée par la famille du jeune sollièspontois.

Dès l'âge de 5 ans, la pratique du baby kart lui a fait découvrir les joies de la vitesse sur le circuit du Castelet où il décrocha très vite la première place des volants Bronze, Or, et Argent avant de passer sur un kart de compétition avec lequel il se classa 5^{ème} lors de sa première compétition sur le circuit du Luc en décembre 2021.

Aujourd'hui, alors qu'il n'a que 11 ans, 3 saisons se sont écoulées, au cours desquelles les nombreuses courses effectuées dans la catégorie des 8/12 ans dite "minime moteur Gazelle" lui ont apporté expérience et enrichissement tant sur le plan sportif que sur le plan humain, en évoluant dans l'ambiance du paddock et la technique des réglages, en éprouvant souvent le stress des départs lancés.

Les résultats ne furent pas longs à venir, des résultats qui témoignent d'une remarquable et constante progression d'Andréa dans le championnat régional de Ligue PACA, une référence dans sa catégorie. Classé 5^{ème} en 2022, puis 3^{ème} en 2023, **il a été le vainqueur de l'édition 2024** devant une trentaine de concurrents lors de la grande finale à Ganges dans l'Hérault.

Jeune garçon doué mais réfléchi, Andréa se projette dans la saison 2025 où il espère être de nouveau sacré Champion de ligue PACA, et surtout de franchir une étape importante en étant sélectionné pour le championnat de France sur le circuit de Saint Amant, mais aussi pour la coupe de France au Val d'Argenton. Andréa souhaite également participer à des courses en Europe, notamment en Italie.

Cette progression nécessite de nombreux et coûteux déplacements effectués avec le soutien inconditionnel de sa famille qui assure les voyages en voiture attelée à la remorque portant le kart de

compétition. Mais aux frais d'inscription et d'hébergement onéreux, s'ajoutent la rémunération du team Kart'in Pro qui apporte l'indispensable assistance technique.

Cela représente des frais conséquents difficilement assumés par ses proches qui appellent à la générosité de sponsors afin de permettre à Andréa d'accéder au championnat national de Kart, comme l'ont fait avant lui de grands champions de Formule 1.

VIE QUOTIDIENNE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE



PATRICE BARNAY,
CONSEILLER DÉLÉGUÉ À LA PARTICIPATION CITOYENNE,
AUX RÉFÉRENTS DE QUARTIERS ET AU CIMETIÈRE

France Services : une qualité reconnue et récompensée



La réputation de France Services n'est plus à faire. Bien identifiée sur tout le territoire, notre structure joue un rôle essentiel dans le quotidien de nos concitoyens en les accompagnant dans leurs démarches administratives et d'accès aux droits.

Labellisée en janvier 2021 par l'Etat, France Services a été inspectée le 4 octobre dernier lors d'un audit réalisé sur site. La bonne nouvelle est tombée le 5 mars 2025 avec la reconduction sans réserve du label. Cette décision s'appuie à la fois sur la qualité du service rendu et sur la qualité des locaux, qui ont été réhabilités et modernisés en septembre 2024 par la Ville et le CCAS.

Une excellence de service reconnue qui s'accompagne pourtant, année après année, d'une croissance constante de l'activité de France Services. En 2024, pas moins de 4 797 personnes ont été accueillies et prises en charge au sein de notre structure, soit **une progression d'activité de 7%** par rapport à 2023.

Rappelons que l'un des grands atouts de France Services

réside dans son rôle de guichet unique. En un seul et même lieu, les usagers peuvent effectuer une multitude de démarches administratives en lien avec 11 organismes nationaux majeurs et des partenaires locaux dont l'activité est complémentaire (Mission Locale, délégué du défenseur des droits, Véolia...).

Acteur majeur dans la lutte contre la fracture numérique, France services propose des ateliers gratuits de formation au numérique et à l'usage d'internet, qui sont animés les mercredis et vendredis sur réservation, par un conseiller numérique qualifié.

Informations auprès de France Services :
Tél. : 04 94 33 38 61 / franceservices@solliespont.fr



Élections municipales 2026 : nouveau découpage des bureaux de vote

Une réorganisation nécessaire

Grâce à une politique volontariste en faveur de l'habitat, la commune de Solliès Pont connaît depuis plusieurs années une croissance de sa population. Aujourd'hui, nous sommes 12 669 habitants pour près de 9 600 électeurs, jusqu'alors répartis dans 11 bureaux de vote. Afin d'anticiper l'avenir et de mieux répondre à cette croissance démographique, il a été décidé d'ajouter un 12^e bureau de vote et de revoir l'ensemble du découpage communal.

À RETENIR

- Les bureaux de vote sont institués et mis à jour chaque année par arrêté préfectoral.
- Votre rattachement à l'un des 12 bureaux dépend de l'adresse figurant sur votre inscription électorale.
- Le détail complet du nouveau découpage (plan, liste des rues par bureau, horaires) est disponible sur le site de la ville : <https://www.ville-solliès->

Le jour J, pensez à vérifier...

- Votre bureau de vote d'affectation
- Ses horaires d'ouverture
- Présentez-vous muni/e de votre pièce d'identité (obligatoire pour voter).

**Mobilisons nous pour bâtir
l'avenir de notre commune !**

Participez aux élections municipales de mars 2026 !

Les prochaines élections municipales se tiendront en mars 2026.

Pour voter, il est indispensable d'être inscrit sur les listes électorales de votre lieu de domicile.

1. Qui peut s'inscrire ? Tout/e Français/e majeur/e non encore inscrit/e, toute personne ayant changé de commune depuis sa dernière inscription,

L'inscription est automatique pour :

- les jeunes de 18 ans ayant effectué le recensement militaire à 16 ans,
- les Français/es devenus/es national/aux depuis 2019.

2. Comment et quand faire la démarche ?

L'inscription n'est pas automatique. Vous devez en faire la démarche auprès de la mairie de Solliès-Pont :

- Toute l'année, sur place, au guichet du service Etat civil/Elections,
- Ou déposer votre demande au plus tard le 6^e vendredi précédant le 1^{er} tour (art. L. 17 du Code électoral) pour être électeur/rice à un scrutin (général ou partiel).

3. Changement d'adresse au sein de la commune. Vous avez déménagé dans Solliès-Pont ? Pensez à signaler votre nouvelle adresse en mairie pour être rattaché/e au bon bureau de vote. Vous pouvez vérifier votre inscription électorale et votre bureau de vote sur :

<https://www.service-public.fr/>

Êtes-vous certain de pouvoir voter lors des prochaines élections ?

En cas de doute, interrogez votre situation électorale sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Comment vous inscrire sur les listes électorales ?

- Rendez-vous dans votre mairie muni :**
→ d'un justificatif d'identité
→ d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Par courrier :**
en adressant à la mairie de votre commune le formulaire agréé disponible sur les sites interieur.gouv.fr ou [service-public.fr](https://www.service-public.fr)
- Par Internet :**
en vous rendant sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)

Vous êtes de nationalité française ou ressortissant d'un État membre de l'Union Européenne ?
voterez aux prochaines élections en France

Accédez directement aux démarches

QR code

ou sur [service-public.fr](https://www.service-public.fr)



VIE QUOTIDIENNE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE

HUGUETTE BERTRAND,
CONSEILLÈRE DÉLÉGUÉE AU CMJE,
À LA COMMUNICATION,
AUX TECHNOLOGIES NOUVELLES ET RÉSEAUX SOCIAUX

L'adressage : une compétence municipale au service de tous

Depuis la Loi "3DS" du 21 février 2022, "différenciation, décentralisation, déconcentration et simplification", la commune est responsable de la dénomination des voies et des lieux-dits ainsi que de leur numérotation, garantissant ainsi une meilleure cohérence dans la représentation de son territoire.

Des objectifs clairs pour simplifier la vie quotidienne

L'enjeu national et local est de faciliter les démarches administratives pour nos concitoyens et d'améliorer l'intervention de la sécurité civile et autres services de secours. Pour cela, les données cartographiques et numériques relatives à l'adressage sont intégrées dans la Base d'Adressage Nationale (BAN) et dans la Base d'Adressage Locale (BAL). La BAN est accessible à tous via le site adresse.data.gouv.fr.

Depuis 2023, la commune actualise la numérotation et la dénomination de l'ensemble des voiries, qu'elles soient privées ou publiques. Cette démarche, menée avec l'aide de La Poste, permet à chaque habitant d'effectuer plus facilement diverses démarches administratives.

Un certificat d'adressage, outil indispensable pour vos démarches

Afin de garantir l'exactitude des informations, un certificat d'adressage peut être établi par les services municipaux

dans les cas suivants : Acquisition d'une maison neuve ; Inscription de certaines activités commerciales au registre de commerce ; Démarches auprès de la conservation des hypothèques ; Vente ou succession d'une habitation ; Signalement d'une adresse incorrecte ou d'un changement d'adresse.

Procédure pour obtenir un certificat d'adressage

Tout propriétaire qui désire obtenir une attestation officielle de son adresse ou signaler toute anomalie, est invité à contacter le Service de l'Adressage, accessible via plusieurs moyens :

- **Par courrier** : MAIRIE DE SOLLIES-PONT
Direction de l'Urbanisme - Service de l'Adressage
1, rue de la République - 83210 Solliès-Pont
- **Par téléphone** : Centre Technique Municipal
au 04 94 13 54 74
- **Par courriel** : En remplissant le formulaire de contact disponible en ligne sur le site de la ville.
- **Lors d'un rendez-vous** : Centre Technique Municipal de Solliès-Pont - Direction de l'Urbanisme (1^{er} étage)
11, allée de la Greffière - 83210 Solliès-Pont

//// Réorganisation du service propreté de la ville



En raison de la résiliation du contrat passé avec l'entreprise Kroc Can, la commune a dû repenser le service de propreté, tout en restant dans les limites du budget initialement prévu.

Une nouvelle organisation a donc été mise en place afin de garantir la salubrité publique.

Des équipes mobilisées pour une ville propre

Il a été fait appel à l'association "le Grenier Eco" qui emploie des personnes en situation de handicap. Depuis le 2 mai, celles-ci assurent le nettoyage des trottoirs, des caniveaux, des déjections animales et de divers déchets

Huit agents, répartis en deux équipes, interviennent du lundi au vendredi dans le centre-ville, les autres secteurs étant nettoyés une fois par semaine.



La commune assume également en régie le balayage mécanisé des chaussées et le lavage des voiries en utilisant une balayeuse performante récemment acquise dont deux agents municipaux, formés par le constructeur, assument le fonctionnement, chaque jour dans le centre-ville, et une fois par semaine dans les autres quartiers.

Une responsabilité partagée

Il est utile de rappeler que le dépôt de déchets sur la voie publique constitue une infraction susceptible d'être sanctionnée par une amende à partir de 135 €.

Mégots, papiers, déjections, bouteilles, ou encore ordures ménagères doivent être déposés dans les conteneurs mis à disposition pour cet usage. En cas de conteneur plein, il convient d'utiliser un autre point de collecte.

Adoptons les bons réflexes avec des gestes citoyens qui contribuent au bien-être général !

TRIBUNE POUR L'EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION MUNICIPALE

Groupe “Solliès-Pont citoyenne, liste de gauche, écologiste et solidaire”

CHRISTIANE VINCENTS,
LAURE LAGIER ET PHILIPPE PARENT

Le stationnement devient très difficile pour les Solliès-Pontois. Deux points noirs : **le centre-ville** où il n'est pas rare de tourner à la recherche d'une place, et **l'écoquartier** où le stationnement étouffe les espaces publics et privés voisins.

Le centre-ville est en travaux, les rares places ont disparu et ne reviendront pas au détriment des commerçants.

La médiathèque et son parvis ont supprimé des places et le parking du château est inaccessible les jours de festivités, de cérémonies... Le parking Gardanne est sous les gravats, le parking du boulodrome est interdit les jours de marché, le parking Beltrame en travaux va à terme perdre des stationnements. Alors, pour garder sa place, on laisse une voiture “ventouse” ou on se gare sur les parkings des écoles.

A l'écoquartier, les deux imposants parkings silos payants sont presque vides (trop chers ?). Les habitants se garent alors un peu en vrac ou sur les parkings de la gare...

Notre groupe a proposé la gratuité des parkings silos en repensant leur gestion ; or, la municipalité a tracé une dizaine de places sur l'espace public, impactant la circulation du quartier. Côté voie ferrée, le double sens est devenu sens unique, le flux de véhicules des quartiers adjacents est contraint de passer par un seul itinéraire, étroit et non sécurisé, pour accéder à la départementale.

Solliès-Pont devient une ville : anticiper un plan d'ensemble de circulation est vital, plutôt que de prendre des décisions inadaptées, dans l'urgence et insatisfaisantes pour tous.

Groupe “Ensemble dans l'action”

PIERRE ROYET ET AUDREY MARINONI

Budget 2025 : augmentation de 255 000€ de la fiscalité locale !

Lors du dernier conseil municipal, la majorité a encore refusé de baisser les taux de la taxe foncière. Comme la base de calcul a augmenté, cela provoque une augmentation de 255 000€*. Evidemment, nous avons refusé de voter pour ce budget qui est toujours en inflation. Or, les salaires des Solliès-pontois n'évoluent pas dans les mêmes proportions.

Le coût de la médiathèque explique cette impossibilité de baisser la pression fiscale pour la commune, mais aussi pour les différentes collectivités qui l'ont subventionnée. La Mairie ne peut plus se permettre de critiquer les augmentations d'impôts, puisqu'elle y participe, à tous les niveaux.

Nous avons questionné le Maire pour savoir pourquoi le député de la 1^{ère} circonscription du Var, seul député du Var à n'être pas du RN et qui n'est pas celui des Solliès-Pontois, est indiqué sur la plaque comme ayant inauguré la médiathèque. Cela ne s'est jamais vu ! Il nous a répondu qu'il invitait qui il voulait. Nous l'avions déjà bien remarqué. Mais jusqu'à le graver ?

A quand la fin de la bande des copains et le début de la démocratie ?

* fiscalité locale passant de 9 655 000€ en 2024 à 9 910 000€ en 2025

La rédaction précise :

Madame la députée de la 2^{ème} circonscription du Var a été personnellement invitée par le maire de la commune à l'inauguration de la médiathèque le 15 février 2025.

L'absence confirmée par le cabinet de madame Laure Lavalette à la cérémonie inaugurale, explique que le nom de celle-ci n'apparaît pas sur la plaque où sont, comme c'est l'usage, mentionnés les noms des personnalités présentes invitées par le maire.

Ces faits ont été communiqués à monsieur Pierre Royet lors du conseil municipal du 13 mars 2025.

Mariages

- GHAMOURI Moez et PIERRAT Héléna
- AÏSSATI Ilyes et OZEL Yasmin
- BOZZOLI Jacque et BURGAN Annie
- GUIOT Matthieu et UNVERRICHT Océane
- ROYANNEZ Daniel et DEROO Geneviève
- HASCOËT Kevin et POIGNANT Manon
- REBAÏ Wissem et BEN BELGACEM Chayma
- ROUX Sebastien et PERON Alison
- PEYRON Stéphane et SORIN Séverine
- CHAREFI Yassine et Wiham ANGOUR
- GREGORI Frederico et GONIN Charlotte
- DE MARCH Luc et MONTANO Frédérique
- GEOFFRAY Thomas et DELETRAZ Marion
- RAVET Philippe et BOULARD Gaëlle
- BELHABIB Jamel et SPARMA Amélia
- FORNER Alexandre et FLOTARD Astrid
- JACQUES Jean-Christophe et GUIRE Belinda

Naissances

- RIFAI Marwan
- OGOR Arthu
- THIRY Mahé
- BOUVIER Léonie
- MICHIES MELIER Léna
- ANDREACCHIO Paola
- CHAMMEM Noah
- LECLERT Romane
- GIACONI Lésia
- DE LA SELLE Timothée
- CALENDINI Leone
- LEFÈVRE Maëlyss
- BOUTON Léna
- ELKHEFIF Eden
- DUPONT Elina
- GADIOLET Sybille
- MARY STAVRAKA Thalia
- DOUILLET Nina
- MAURO Giulia
- BRACONNIER Romy
- EL AOUAGE Amjad
- CARLIER Valentine
- DUFLOT Louka
- REMOLEUR Angéline
- JBARI Haroun
- DUPONT Arthur
- SCHRIVE Aubin

NB : les personnes citées ont donné leur accord pour paraître dans le bulletin municipal.

Décès

- LE TREUT épouse ENJALABERT Marie-Christine
- KOPF veuve RADICICH Hélène
- FERRERO Florius
- GARNIER Christian
- SPINOSI René
- LAURE Danie
- RAFFAELLE Joseph
- ZAMORA veuve WEBER Josette
- FAYON André
- CORSIA Charles
- BOLLA Robert
- DURIER André
- SEGUI veuve GIANOLA Yolande
- UCETTO Hervé
- CASTILLE Andrée
- SINTÉS veuve SANSANO Yvette
- BOUFFIER veuve DE FILIPPIS Gilberte
- BARBIER épouse LOPPART Marie-Thérèse
- MATHIEU Philippe
- LERONDEL épouse MONTEMURRO Martine
- VILLIERS SCHMITTE Emma
- VARGAS veuve MANAS Philomène
- RAMIREZ José
- MELOT veuve BIANCO Jeanine
- LARTAUD Jean
- GREGORI Edouard
- LANZA Jean
- GIAI Louis
- MOLITOR veuve PAUGAM Marie
- DUTTO Michel
- DUFENIEUX veuve SAMMUT Raymonde
- PFLEGER Jean Louis
- MARREQUESTE Ginette veuve CHABOT
- BOSINO Roger
- ROUGIER Marc
- DRODE Lucette épouse ALBOUY
- AYCARD veuve CUCCHIETTI Annie
- VIGNALI veuve GARRONE Monique
- MOUNIER André
- AUROY Yves

NUMÉROS UTILES

- SAMU : 15
- Urgences : 115
- CCAS : 04 94 13 88 90
- Communauté de communes : 04 94 33 78 84
- Centre Technique Municipal : 04 94 13 54 75
- Déchetterie : 04 94 35 14 28
- Encombrants et déchets verts : 04 94 27 87 31
- Gendarmerie : 04 94 28 90 16
- Guichet unique : 04 94 13 51 96
- Mairie : 04 94 13 58 00
- France services : 04 94 33 38 61
- Office du tourisme : 04 94 28 92 35
- Pharmacie de garde : 32 37
- Police municipale : 04 94 00 47 36
- Pompiers : 18
- SOS Médecins : 04 94 14 33 33
- Taxi : 04 94 48 31 24 / 06 09 97 89 89
- Vétérinaire : 04 94 28 74 74



Sud Concerts (Platesv-R-2021-010943) & La Mairie de Solliès-Pont présentent

FESTIVAL DU CHÂTEAU

Solliès-Pont 2025



15 → 18 Juillet 2025

PIERRE GARNIER
PATRICK FIORI
ARTUS ✨ **SANTA**

INFOS & RÉSERVATIONS : FESTIVAL-DU-CHATEAU.COM / FNAC.COM / FRANCEBILLET.COM & POINTS DE VENTE HABITUELS

